LES INFOS DE LEO

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD DE NOBLAT

NUMÉRO 49 - JUIN 2023

TOUR DE FRANCE

Toutes les infos p. 18

BUDGET

Les projections 2023

p. 11

BILAN DES ANIMATIONS

Le récapitulatif des derniers mois

p. 20

VMA

Retour sur la remise du label

p. 50

LABELS
Saint-Léonard de Noblat

Sites & Cités Remarquables France — L'Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux

Ville et métiers d'art

Les Plus Beaux Détours de France

Villes & Pays d'art & d'histoire

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
Inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

Les Ostensions septennales limousines
Inscrites sur la liste du patrimoine culturel immatériel en 2013

FIDUCIAL

Comptabilité, Fiscalité, Social

Conseil aux entreprises
Accompagnement à la création
et à la reprise d'entreprise

Votre agence
à **Saint-Léonard-de-Noblat**
05 55 56 14 98

fiducial.fr
Chemin du Ganet
87400 Saint-Léonard-de-Noblat

SOMMAIRE NUMÉRO 49 - JUIN 2023

5 EDITO DU MAIRE

8 VIE MUNICIPALE

11 BUDGET 2023

15 EAU POTABLE

18 TOUR DE FRANCE

20 EVENEMENTS

26 INTERCOMMUNALITE

36 TRAVAUX

39 URBANISME

43 JEUNESSE

46 CCAS

47 COMMERCES

49 VIE ASSOCIATIVE

50 CULTURE

54 CAMPING

57 DIVERS

58 ETAT CIVIL

Mentions légales :

Directeur de publication : Alain Darbon, Maire de Saint-Léonard de Noblat.
Photo de couverture : oeuvre de Sêma Lao.
Rédacteurs : Alain Darbon, Maryline Chatelon, Lionel Lemasson, Estelle Delmond, Alexandre Mazin, Marie-Josèphe Péry, Monique Blondel-Breuil, Julie Lardy, Nathalie Garant, Marie-Charlotte Santana, Maïna Cadiou, Marie Anoman.
Publicités : service communication de la mairie de Saint-Léonard de Noblat et commerces.
Mise en page : service communication de la mairie de Saint-Léonard-de-Noblat.
Photos : droits réservés pour les ayant droits identifiés ou non
(reproduction interdite sans autorisation préalable).
Tirage : 3 000 exemplaires
Impression : GDS Imprimeurs, 55, rue Nicolas Appert, 87280 Limoges
Dépôt légal : juin 2023
ISSN : 1141 - 491X
Ce magazine municipal est téléchargeable depuis le site web de la ville : www.ville-saint-leonard.fr

Suivez-nous sur Facebook©
et sur Instagram©
@Ville de Saint-Léonard

CONTACTS - SERVICES MUNICIPAUX

Mairie de Saint-Léonard de Noblat
Place du 14-Juillet (87400)
05 55 56 00 13

accueil@ville-saint-leonard.fr
www.ville-saint-leonard.fr
@ville de Saint-Léonard de Noblat

Horaires :
Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h

État civil : 05 55 56 00 13
Élections, cimetière : 05 55 56 91 97
Police Municipale : 05 55 56 92 04
Urbanisme : 05 55 56 92 08
Voirie : 05 55 56 10 90
Communication : 05 55 56 92 07
Périscolaire : 05 55 56 92 10

Service des eaux

2, route des bois de Farebout
Téléphone : 05 55 35 42 02

Régie Municipale Électrique

Chemin du Panaud - 05 55 56 00 19
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
regie-facturation@ville-saint-leonard.fr
www.regie-electrique-saint-leonard.com

Bibliothèque municipale «Georges-Emmanuel Clancier»

Place Denis-Dussoubs
05 55 56 76 87
bibliotheque.municipale@ville-saint-leonard.fr
www.bibliotheque-st-leonard-de-noblat.fr
@bibliostleo

Cinéma municipal «REX»

Boulevard Henri Barbusse
05 55 56 03 50
cinemarex@ville-saint-leonard.fr
www.cinemasaintleonard.fr
@CinemaRexSaintLeonard

ÉDITORIAL

Chers Miaulétounes,
chers Miaulétous,

À l'heure où j'écris ces lignes, **les sujets de préoccupation ne manquent pas** : pouvoir d'achat, sécheresse et aléas climatiques, irrespect et violence … Je ne m'épancherai pas sur ces thématiques. Permettez-moi simplement d'avoir **une pensée émue pour les familles qui sont frappées par la souffrance** de quelque nature qu'elle soit !

Certains imaginent que l'herbe est plus verte ailleurs (sans ironie, à l'heure où l'eau se raréfie), je les invite à prendre le temps de regarder autour de nous pour apprécier le cadre de vie que nous contribuons à construire jour après jour. J'ai évidemment la lucidité de savoir que tout n'est pas parfait, qu'il y a par endroit quelques trous sur les routes, que certains voudraient plus de fleurissement, que d'autres voudraient moins d'herbes folles, tandis que d'autres voudraient encore moins de fauchage et plus d'ilots de biodiversité ! Bref, un peu tout et son contraire ! Je rappelle aussi que nous sommes, heureusement, encadrés par des lois et que nos moyens financiers ont des limites ! Certains ne voient que les points noirs tombant dans un pessimisme sans fin, mais nous pouvons constater ce qui va bien.

« À Saint-Léo, il y a tout ce qu'il faut … et c'est beau ! ». Ainsi je me réjouis du dynamisme de notre ville … L'hôpital en est une illustration : souvenez-vous qu'en 2011 il était menacé de fermeture. Aujourd'hui, après la reconstruction, en plus de son fonctionnement quotidien et des multiples consultations avancées (spécialistes), le Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages a permis l'implantation dans ses locaux de deux médecins pneumologues à l'automne dernier. Un médecin ophtalmologue vient quant à lui de s'installer à 100 % (contre 40 % auparavant). À hauteur de mes compétences et de mes moyens, j'y ai œuvré. Je me réjouis et salue ces installations, elles viennent compléter, dans notre ville et sur le territoire sur lequel elle rayonne, l'offre médicale en pleine dynamique depuis quelques années. Je salue l'action quotidienne que mène l'ensemble des professionnels de santé (privés ou publics) installés dans notre belle commune. J'ai bien conscience qu'il faut encore plus, mais voyons le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. La définition du projet de Maison de Santé porté par la Communautés de Communes de Noblat avance. Connaissez-vous beaucoup de villes et de territoires ruraux qui ont cette dynamique ?

Le 23 mars dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion de l'année 2022. Aussi, lors de cette séance, le débat d'orientation budgétaire de l'année 2023 a été présenté. L'élaboration du budget est un long travail d'équipe, c'est le recensement des besoins par les élus dans chacune des délégations en concertation avec les responsables des services et l'équipe de direction. À l'issue de cet important travail, les ajustements, priorisations et arbitrages sont faits par les membres du bureau municipal. Le budget est ensuite présenté à la commission « finances ». Le vote du budget s'est déroulé lors de la séance du jeudi 13 avril 2023, il a été approuvé par la totalité des membres du conseil municipal (unanimité). **Depuis 2014, pour la dixième année consécutive, il a été voté sans augmentation des taux de fiscalité locale. Nous travaillons tous dans un même but, un budget réfléchi, avec des projets de travaux et de réalisations pour le bien-être de toutes et tous. Nous sommes attentifs et veillons à effectuer des choix pertinents et de bon sens pour préserver la qualité de vie à Saint-Léonard de Noblat**. Vous pourrez en découvrir les grandes lignes dans ce bulletin.

Vous trouverez également un dossier sur l'eau potable. Comme évoqué dans le précédent bulletin, cette compétence (production et distribution) a été transférée au Syndicat Vienne Combade, syndicat public permettant de rendre le meilleur service au meilleur prix. Nous devons prendre en compte à la fois les exigences de continuité de service, les règles sanitaires, les évolutions légales, l'entretien de nos réseaux et la préservation de la qualité de la ressource. Grâce à des investissements importants et judicieux, la production est, a priori, protégée et sécurisée (Lifarnet et prise d'eau sur la Vienne), la distribution aussi. Des travaux conséquents ont été effectués depuis quelques années et notre réseau de distribution atteint près de 92 % de rendement (un réseau est considéré comme bon lorsqu'il atteint 60 % de rendement en milieu rural et 80 % en milieu urbain). À part la gêne à la circulation et coupures d'eau qu'ils créent, ces travaux ne se voient pas dans notre quotidien, ils sont pourtant primordiaux ! **Évidemment,**

chacun d'entre nous doit apporter la plus grande vigilance quant à l'utilisation de l'eau, cette ressource vitale risque de devenir rare … et donc couteuse (selon l'adage populaire : « ce qui est rare est cher ! »). Il est de notre devoir de la préserver et de ne pas la gaspiller !

Les travaux d'agrandissement du centre de secours (caserne des pompiers) ont débuté, l'occasion m'est ainsi donnée de saluer l'engagement de nos sapeurs-pompiers volontaires. Ce chantier permettra de mettre cet équipement en conformité avec les besoins actuels. Il contribue à renforcer le rôle structurant de notre belle cité sur le territoire. Avec la Communauté de Communes de Noblat et les différents partenaires, nous complétons la liste des grands équipements reconstruits/ouverts depuis 2014 : reconstruction de l'hôpital, reconstruction de la gendarmerie, construction de la maison de la petite enfance, déploiement de la fibre optique, agrandissement de la trésorerie, ouverture de la maison France Services, rénovation de l'école Gay-Lussac, aménagement du boulevard/carrefour Pressemane.

Bientôt commenceront les travaux de déconstruction du bâtiment V120 (très amianté et laissé vacant par la reconstruction de l'hôpital). Le site permettra d'accueillir la future maison pluridisciplinaire de santé. Le projet d'amélioration de la production hydroélectrique de la centrale de Beaufort (achetée par la commune en 2019) franchit les étapes administratives les unes après les autres, si la météo le permet les travaux pourraient débuter au second semestre 2023. Le compliqué dossier du rempart (rue Victor Hugo) progresse à petits pas… C'est trop long, mais nous n'avons aucun intérêt à ce qu'il « traîne ». Malgré les écueils, nous avons montré notre capacité à agir (très) rapidement dans le cas de l'immeuble « rue de la Liberté » qui était frappé par un péril imminent. Il est parfois des dossiers/projets qui avancent bien, d'autres sont plus compliqués… l'occasion aussi de rappeler que nous sommes contraints par nos moyens financiers, les obligations légales et la lenteur administrative, la vie n'est pas « un long fleuve tranquille », vous le savez !

L'arrivée du printemps et des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et rassemblements traditionnels. Les Ostensions Limousines, classées au patrimoine mondial de l'UNESCCO, ont permis d'accueillir de nombreuses délégations venues de toute l'Europe. Un grand merci aux nombreuses « petites mains » qui ont permis à notre ville de revêtir ses plus beaux habits, merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à un accueil chaleureux et fraternel, conjuguant organisation et convivialité ! Le dimanche 9 juillet, nous accueillerons le départ de la 9ème étape du Tour de France. Cet évènement sportif mondial mettra notre belle commune sous les projecteurs. D'autres manifestations suivront, l'éventail des activités proposées par les associations et la municipalité est comme toujours très riche de propositions variées qui permettent, je l'espère, à chacun d'entre vous de trouver les opportunités qui correspondent à vos intérêts. Je vous invite à prendre connaissance du programme des festivités pour les semaines à venir, afin de nous y retrouver et passer des moments joyeux et légers.

L'équipe municipale est heureuse de pouvoir bénéficier de l'énergie, des expertises et des compétences de nombre d'entre vous qui avez à cœur de vous impliquer dans la vie locale. Une fois de plus, je salue chaleureusement et remercie vivement toutes les personnes (bénévoles, acteurs publics ou privés, ….) qui contribuent au dynamisme de notre belle cité. L'effort collectif est essentiel pour la vie locale, c'est important pour une société sereine et tolérante.

Enfin, pensons à **respecter les règles d'usages du bien vivre ensemble** : stationnement, heures de tonte, divagation des animaux domestiques, …bref tout ce qui concourt à rendre la vie en communauté agréable.

Dans l'attente de se retrouver pour partager des moments agréables, apprécions le bonheur de vivre à Saint-Léonard-de-Noblat.
Je vous souhaite une bonne lecture et un agréable été. Qu'il vous offre le temps nécessaire au repos, les plaisirs de la découverte, les joies de la convivialité et la douceur de vivre … ensemble ! Avec mon fidèle dévouement.

Votre Maire et Président de Communauté de Communes,

Alain DARBON

TRIBUNES D'OPPOSITION

♪♪ Nétwayé, baléyé, astiké
Kaz la toujou penpan ... ♪♪
Et aucun stationnement en centre ville...
Merci les labellisations, merci les Ostensions, merci le
Tour, bref merci les pontes et les touristes !
Mais nous aussi nous aimons quand la ville est
entretenue... d'autant que nous y contribuons
financièrement ! Non ?!
Et si vous continuiez !

Valérie GIROIR

DÉMOGRAPHIE / ATTRACTIVITÉ

À plusieurs reprises, de manière écrite ou verbale (plaquette ostensions, livret 100 plus beaux détours, lors de la remise du label « Ville et Métiers d'Art »), il est annoncé avec outrecuidance par certains élus de la majorité, le chiffre erroné de 4700 habitants pour la commune de Saint-Léonard-de-Noblat. En vérité nous ne sommes que 4357 (-7,3%), chiffre officiel du dernier recensement de 2020 et il est à craindre que cet écart se soit amplifié depuis !
Sans volonté ni démarche politique, il est à prévoir que le nombre d'habitants passera sous la barre fatidique des 4000 habitants à l'horizon 2030. Cette baisse significative entrainerait fatalement des conséquences qui pèseraient dramatiquement sur notre commune pour le commerce, l'artisanat, l'école et la santé.

Inexorablement et de manière récurrente, la foire mensuelle et le marché du samedi subissent un essoufflement du même acabit.
Nous proposons :
- Remettre en place la foire mensuelle au centre-ville.
- Pour le marché ; dynamiser et tout mettre en œuvre pour développer le nombre d'exposants, l'ouvrir au non alimentaire, avec pour objectif ; en faire un évènement hebdomadaire incontournable au sein de notre cité.

Bien des communes avoisinantes de même ampleur (Eymoutiers, Bourganeuf, Objat...) organisent ces marchés avec réussite, ce qui prouve ;« qu'ailleurs, ce n'est pas pareil !»

Jean SURROCA
Le groupe « Ensemble, un autre avenir »

LABELS
Saint-Léonard de Noblat

Sites & Cités Remarquables de France
Ville et Métiers d'Art
Les Plus Beaux Détours de France
Villes & Pays d'Art & d'Histoire
Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
Les Ostensions septennales limousines

Commémorations en images

Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, dimanche 30 avril 2023

Commémoration du 78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Le saviez-vous ? L'écharpe tricolore se porte de l'épaule droite au côté gauche. Pour les maires et les adjoints, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu en haut par différenciation avec les parlementaires (rouge en haut).

Agrandissement du Centre de Secours : pose de la première pierre

Lundi 15 mai, plusieurs personnalités se sont réunies au Centre de Secours de Saint-Léonard-de-Noblat pour poser la première pierre du futur agrandissement. Livraison des travaux dans un an.

Alain Darbon, Maire de Saint-Léonard-de-Noblat, a posé, lundi 15 mai dernier, en présence de Mme Fabienne Balussou, Préfète de la Haute-Vienne, M. Jean-Philippe Aurignac, secrétaire général de la Préfecture, M. Christian Redon-Sarrazy, Sénateur de la Haute-Vienne, M. Damien Maudet, Député de la 1ère circonscription de la Haute-Vienne, M. Jean-Claude Leblois, Président du Département de la Haute-Vienne et M. Pierre Allard, Président du SDIS 87, M. le colonel Franck Machingorena, directeur du SDIS 87 ; la première pierre de l'agrandissement du Centre de Secours de Saint-Léonard-de-Noblat.

Le centre de Saint-Léonard de Noblat, uniquement composé de volontaires, est un des plus actifs en Haute-Vienne. Composé de 48 sapeurs-pompiers, il dessert 16 communes et a effectué, en 2022, 680 interventions pour 773 sorties d'engins.

Répondre aux nouveaux besoins des sapeurs-pompiers

Construit en 1980, agrandi en 1994, le centre de secours ne répond plus aux attentes.
Au fil du temps, les exigences, face à l'urgence des secours, ont changé ; les interventions se sont professionnalisées. Aussi, l'évolution de notre société a permis une large **féminisation du personnel**. De plus, depuis 2005, une **section JSP**, qui contribue à l'attractivité de la cité scolaire Bernard Palissy, a été ouverte. Cette section a d'abord accueilli une dizaine d'élèves et elle en accueille près de **40 aujourd'hui**. Face à ces changements, **les locaux actuels ne répondent plus ni aux obligations réglementaires, ni aux attentes** : les locaux administratifs sont trop exigus, les vestiaires sont trop petits, le nombre de douches largement insuffisant. Les activités d'entrainement sont pratiquées sur un parking qui est vétuste et qui ne prend pas suffisamment en compte la sécurité des apprenants, en particulier des JSP.
Ainsi, c'est au printemps 2018 qu'un courrier cosigné par le Capitaine Stéphane Parenteau (chef du centre de secours de Saint-Léonard de Noblat) et par le Maire Alain DARBON a été adressé à Monsieur Le Président du Conseil d'administration et à Monsieur Le Directeur du SDIS 87 pour manifester le besoin d'agrandissement. L'accord des instances supérieures fut immédiat, l'engagement des communes desservies fut rapide et unanime.

Après quelques rencontres et visites en 2019, la validation définitive arriva en 2020. La crise sanitaire freina le projet. Le SDIS en lien avec l'équipe de direction technique de la ville travailla au programme, la volonté était de livrer un équipement répondant aux différentes exigences : **accessibilité, fonctionnalité et sécurité notamment, confort aussi pour celles et ceux qui y travaillent presque quotidiennement**.

Financement

Le montant total des travaux prévu est de 820 000 € HT soit un total avec les études, diagnostics et contrôles de 980 000 € HT.
La répartition du financement des travaux est la suivante :
- **40 % financés par le Conseil Départemental soit près de 392 000 €** ;
- **20 % financés par l'État (DETR) soit près de 196 000 €** ;
- **10 % financés par le SDIS 87 de 98 000 €** ;
- **les 30 % restants seront financés par les communes.** d'Aureil, Bujaleuf, Champnétery, Le Chatenet en Dognon, Cheissoux, Eybouleuf, Eyjaux, La Geneytouse, Moissannes, Royères, Sauviat/Vige, Saint Denis des Mûrs, Saint-Martin-Terressus, Saint Paul, Saint-Priest Taurion et Saint-Léonard-de-Noblat.

FINANCES 2023 : UN BUDGET HORS NORMES QUI RÉPOND A UN CONTEXTE INEDIT

Comme chaque année, les réunions de printemps du conseil municipal sont marquées par les débats sur les questions financières. La séance du 23 mars a ainsi été l'occasion d'arrêter les résultats de 2022 (comptes administratifs et de gestion), puis de fixer les orientations budgétaires de la ville pour cette année. Celle du 13 avril a, quant à elle, vu l'adoption à l'unanimité du budget primitif de l'année 2023. **Mais, dans ce schéma qui semble routinier, 2023 sera immanquablement un millésime hors du commun, tant sur les contraintes spécifiques à cette année que par la structure même du budget**.

En effet, et chacun le subit dans son quotidien, **les hausses très fortes de certaines fournitures** (comme les denrées alimentaires pour le restaurant scolaire), **voire exponentielles pour les énergies** (gaz, électricité), **créent une énorme contrainte sur la construction des prévisions budgétaires**.

D'autre part des mesures salariales applicables à toute la fonction publique (hausse du point d'indice de 3,5% depuis le 1er juillet 2022, relèvement du minimum de traitement à hauteur du SMIC au 1er avril 2023) bénéficient, et on ne peut que s'en féliciter, aux agents communaux. Pour les finances municipales cela crée néanmoins un surcoût certain.

Dans le même temps, des évènements marquants pour notre cité (le statut de ville départ de l'étape du Tour de France du 9 juillet, notamment) nécessitent également un effort particulier en termes de contribution financière directe à l'évènement, mais également indirecte (mobilisation des personnels notamment).

Parallèlement, **les investissements municipaux avancent sur un rythme soutenu**, avec toujours un excellent niveau d'autofinancement, des apports importants de nos financeurs (État et Département de la Haute-Vienne principalement), et **un recours à l'emprunt toujours raisonné**.

Concernant le montage budgétaire, **2023 voit la disparition du budget annexe de l'eau**, avec le transfert de la compétence eau potable au Syndicat Vienne Combade au 1er janvier de cette année.

Tous ces éléments convergent en un budget exceptionnel par son volume :
-> 6 299 375 € en fonctionnement
-> 4 893 320 € en investissement
-> 1 500 000 € pour le budget annexe lotissement

La construction de ce budget très complexe s'est faite sur des fondations solides, celles fournies par les résultats de fonctionnement 2022 :

***LES RÉSULTATS DE 2022 :**

Budget principal	Budget annexe de l'eau
Excédent de 675 256,70€ (657 138,21 € en 2021)	Excédent de 232 519,05 € (118 615,40 € en 2021)

Conséquence de la disparition du budget annexe de l'eau, ces deux résultats sont agrégés pour une reprise en recette de fonctionnement dans le budget 2023.

***LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT PRINCIPAL 2023 :**

Aucune augmentation des taux de fiscalité locale n'a été votée par l'assemblée municipale (une constante depuis 2014) malgré le contexte budgétaire tendu. Toutefois, une augmentation de 7,1% des valeurs locatives (excepté pour les locaux à usage professionnel et commercial) est prévue nationalement par la loi de Finances 2023.

Le résultat reporté, décrit ci-dessus, représente 15 % des recettes de fonctionnement, soit un niveau supérieur de 4 points à celui de 2022.

Côté dépenses, **les charges de viabilisation (gaz et électricité principalement) augmentent de 22%,** après un exercice 2022 qui avait déjà vu ce poste s'envoler de 75 %. De même, **la part de dotation pour les achats de denrées alimentaires du restaurant scolaire est réhaussée de 20%**.

Enfin, le poste « fêtes et cérémonies » est doté de 200 000 € afin, notamment, d'être à la hauteur du monument populaire et sportif qu'est le Tour de France.

Les recettes de fonctionnement du budget 2023

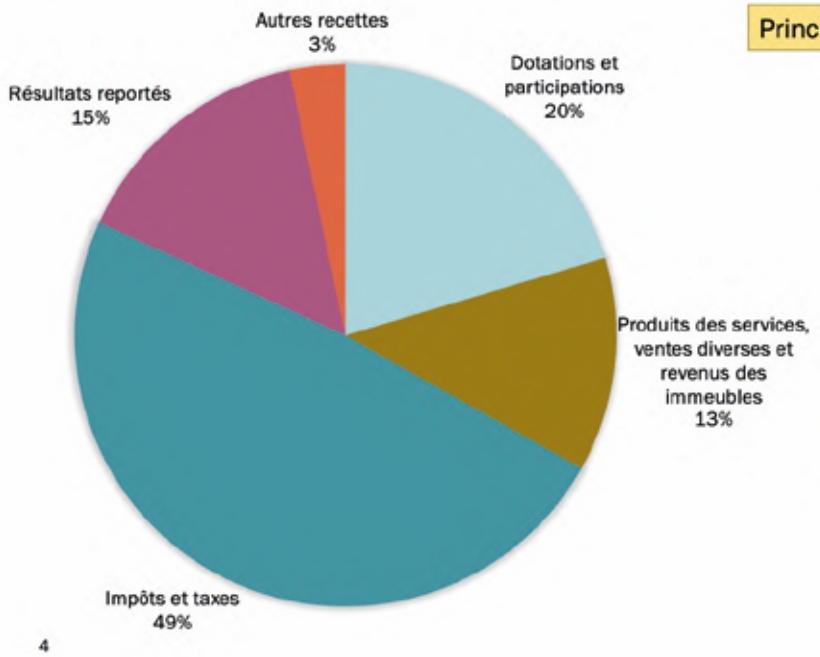

Principales recettes

- Dotations et participations :
  - DGF : 1 065 000 €
  - Dotation pour les titres sécurisés : 8 000 €
- Impôts et taxes
  - Taxes : 2 410 000 €
  - Attribution de compensation : 410 000 €
  - Droits de mutation : 100 000 €
- Produits des services
  - Camping et cinéma : 115 000 €
  - Cantine et garderie : 117 000 €
  - Remboursement du personnel (CCAS, eau, SVC, France Services) : 119 000 €

Les dépenses de fonctionnement du budget 2023

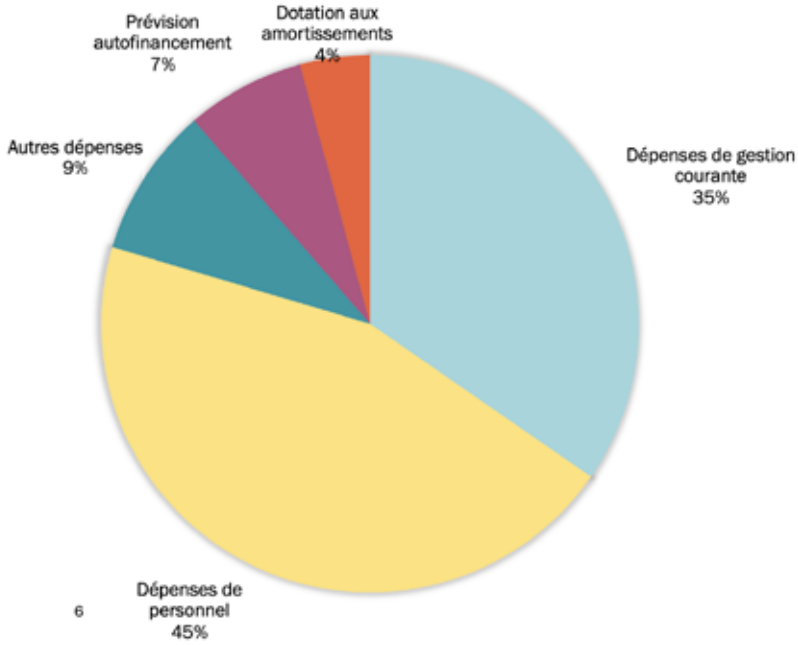

Principales dépenses

- Dépenses de gestion courante :
  - Électricité/gaz : 620 000 €
  - Carburants : 58 000 €
  - Alimentation : 120 000 €
  - Bâtiments publics : 120 000 €
  - Voiries : 40 000 €
  - Fêtes et cérémonies : 200 000 €
- Dépenses de personnel :
  - Rémunération principale : 1 330 000 €
  - Rémunération du personnel non titulaire : 330 000 €
  - Cotisations retraites : 406 575 €
- Autres dépenses :
  - Subventions aux associations : 110 000 €
  - Subvention au CCAS : 36 000 €

***INVESTISSEMENTS 2023:**

La section d'investissement est la plus importante des budgets de la période récente.

On constate, après deux exercices marqués par la prééminence des travaux de voirie et réseaux, liés à l'aménagement de la D 941 dans la traversée de ville et du carrefour Pressemane, que le poste qui représente prés de la moitié de la section d'investissement cette année est celui des **travaux sur bâtiments, du fait, principalement, de deux opérations emblématiques : la restructuration – agrandissement du centre de secours et le remodelage partiel du site de l'ancien hôpital, avec la déconstruction du bâtiment V120** (le plus grand du site).

Les dépenses d'investissement du budget 2023

Budget principal		BP 2021	BP 2022	BP 2023	Variation 2023/2022
Etudes et participations	Etudes, logiciels, OPAH, site internet...	187 650 €	242 530 €	262 380 €	+ 8,17 %
Terrains, mobilier, matériel et véhicules	Matériel informatique, véhicule, signalétique, mobilier...	367 200 €	502 630 €	491 130 €	- 2,29 %
Bâtiments	Collégiale, gros entretien des bâtiments, école Gay Lussac, Collégiale, ancien hôpital...	1 271 900 €	1 038 160 €	2 397 396 €	+ 130,93 %
Voirie et réseaux	Aménagement du cimetière, carrefour Pressemane, barrage de Beaufort, éclairage public...	1 578 305 €	1 671 040 €	1 192 414 €	- 28,64 %
Report déficitaire de l'exercice antérieur		87 045 €	585 810 €	0 €	
Remboursement de l'emprunt		545 000 €	520 000 €	550 000 €	+ 5,77 %
Total		4 037 100 €	4 560 170 €	4 893 320 €	+ 7,31 %

Pour les principales opérations, citons :

Études et participations :
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2020-2026 : 158 980 €
- Étude ilot Victor Hugo/rempart (opération longue et complexe de par les contraintes patrimoniales du site) : 58 000 €

Terrains, mobilier, matériel et véhicules :
- Matériel et équipements sportifs : 35 000 €
- Matériel pour manifestations : 40 000 €
- Acquisition d'immeubles / achat de terrains : 128 130 €

Bâtiments :
- Travaux sur Collégiale (toiture, accessibilité...) : 216 590 €
- Agrandissement du centre de secours : 626 950 €
- Restructuration ilot ancien hôpital : 1 257 634 €

Voirie et réseaux :
- Travaux de voirie 2021-2026 : 332 430 €
- Augmentation de la capacité de production hydroélectrique et amélioration de la continuité écologique du barrage de Beaufort : 482 578 €

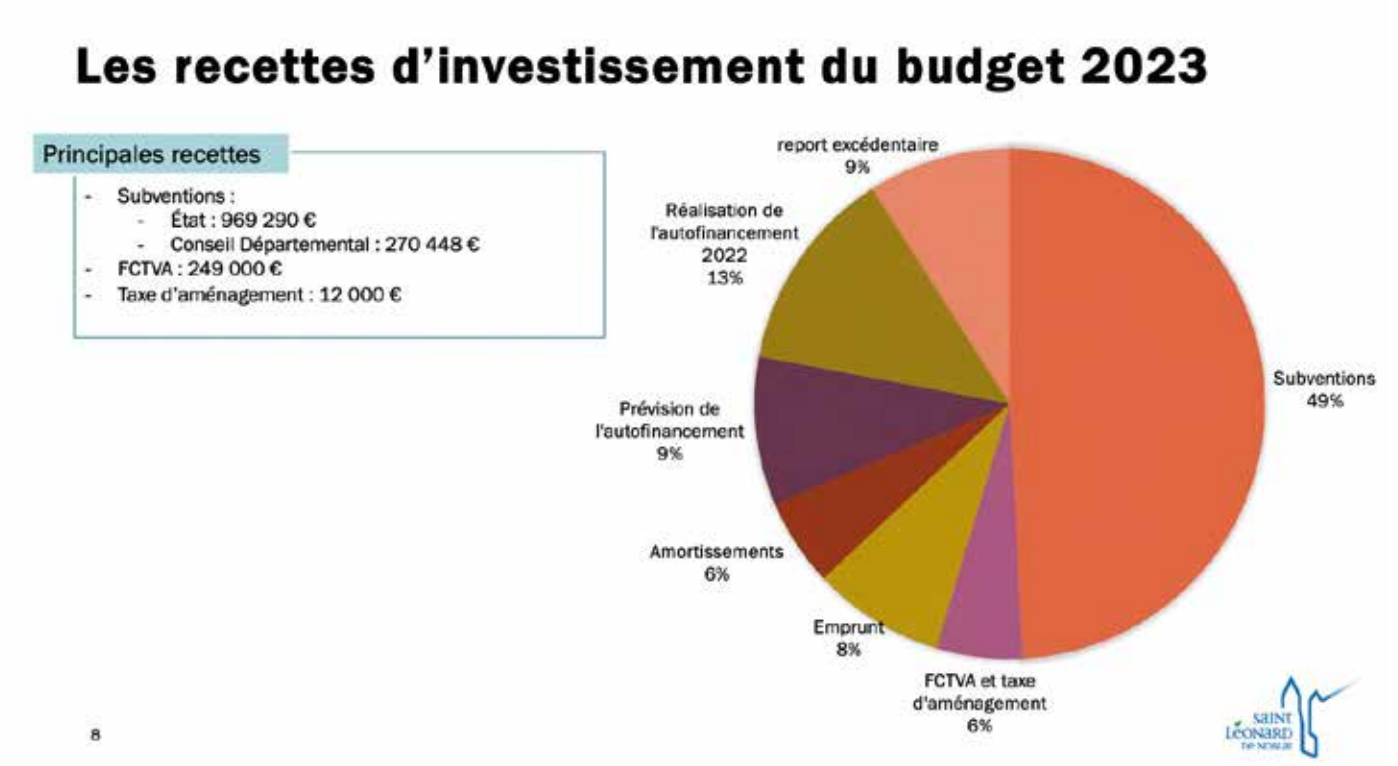

Cette année encore, l'autofinancement de la section d'investissement est d'un niveau élevé (22% du total) soit plus d'un million d'euros, quand l'emprunt ne représente que 8%.

Référent Finances

Lionel Lemasson,
adjoint au Maire

L'EAU POTABLE À SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

Nous avons tous encore en tête le postulat du Limousin, château d'eau de la France, où on ne pourrait jamais manquer d'eau, tant les sources, les captages étaient nombreux.

Mais aujourd'hui **la donne a malheureusement changé**. Les normes sanitaires sont devenues plus drastiques. Les eaux du Limousin, sur sa partie granitique, sont trop agressives pour les métaux des canalisations qu'elles dégradent, et donc, au final, impropres à la consommation à l'état brut. D'où la nécessité de neutraliser cette acidité, ce qui demande un fort investissement technique et financier.

L'activité humaine a également généré l'apparition de pesticides ou de dérivés de ceux -ci dans les points d'alimentations, de même que l'arsenic, déjà présent naturellement en Limousin, a vu sa présence accrue par les exploitations minières et industrielles.

Enfin, ces dernières années ont montré la fragilité grandissante de la ressource et sa difficulté à supporter de grandes périodes d'absence d'apports pluviométriques.

Certains captages, qu'on imaginait prolifiques et de grande qualité, selon le bon sens « nos anciens ont toujours bu cette eau », ont dû être délaissés parce que tout simplement impossibles à conserver sanitairement.

Ce travail a été réalisé ici, ce qui n'est malheureusement pas le cas sur toutes les communes.

Ainsi, la commune de Saint Léonard est, aujourd'hui, alimentée en eau potable par deux ressources :

► Le captage de Lifarnet, très important en volume (près de 200 000 m3 par an, lorsque la climatologie est favorable), mais malheureusement très sensible au niveau des précipitations pluvieuses et neigeuses,

► L'usine de production, située aux bois de Farebout, qui traite de l'eau puisée dans la Vienne. Celle-ci a remplacé au milieu des années 2010, l'ancienne usine de traitement de Beaufort. Sa capacité de production est de 110 m3 par heure. Elle produira en 2023 environ 420 000 m3 d'eau distribués sur bientôt 16 communes du centre-est du département.

Cette unité de production nous apporte une grande sécurité d'alimentation, même en période de stress hydrique, puisque son prélèvement dans la rivière est négligeable au regard de l'étiage (niveau moyen le plus bas des eaux).

Ces deux productions sont parfaitement équivalentes en qualité physique et biologique et totalement conformes aux normes en vigueur. On le verra à travers les données issues des rapports sur le prix et la qualité du service de l'eau de 2020 et 2021 consultables sur https://www.services.eaufrance.fr/

SVC
Syndicat Vienne Combade
Eau Potable

Depuis le 1er janvier 2023, l'ensemble de ces installations est géré par le Syndicat Vienne Combade, qui fonctionne directement avec les agents précédemment affectés au service des eaux de la commune. Le service de l'eau est un service public !
Depuis cette date le réseau est également unifié avec Champnètery et le Chatenet en Dognon. La coopération intercommunale, sur une ressource qui ne connait pas les frontières administratives, avance.

Un indice de performance intéressant est celui du rendement des réseaux. En clair: sur le volume d'eau injecté dans les tuyaux, quelle quantité arrive au robinet ?

Grâce à des travaux importants (débutés en 2019), la performance de nos réseaux s'est nettement améliorée.
En 2021, 92% de l'eau produite est arrivée au consommateur. L'indice linéaire des pertes est de 0,4 m3/j/km. Ce ratio, déjà excellent, tend à s'améliorer par des programmes de travaux sur les conduites « fuyardes », à hauteur de plus de 300 000 € par an. **Dans le même esprit, les travaux en cours, rue de Beaufort puis, bientôt, avenue de Drusenheim permettront des gains de rendement substantiels**. (NDLR : Comparaison n'est pas raison mais un réseau est considéré comme bon s'il atteint 60% de rendement en milieu rural et 80% en milieu ubain.).

Simultanément des travaux importants sont entrepris pour supprimer les conduites relarguant des chlorures de vinyle monomère (CVM) issus des plastiques utilisés avant 1990 (400 000 € par an).

Evoquons maintenant la qualité de l'eau que vous consommez. Voici, à titre d'exemple, le résultat des prélèvements réalisés par l'agence régionale de santé en 2020 :

Pour le Syndicat Vienne Combade, pour la partie production :

Analyse	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2020
Microbiologie	12	0
Paramètres physico-chimiques	19	0

Pour la Ville de Saint-Léonard, distributrice :

Analyses	Taux de conformité exercice 2020
Microbiologie (P. 101.1)	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	96,2%

Les tarifs 2023	
Abonnement (part fixe)	78,66 euros
Prix du mètre cube consommé	1,80 euros

À TITRE DE COMPARAISON, L'EAU MINERALE LA PLUS VENDUE EN FRANCE VOUS COÛTERA 126 € AU MÈTRE CUBE AU SUPERMARCHÉ.

IMPORTANT : POINT FACTURATION

Vous recevez et payez actuellement le solde de votre consommation 2022.
À partir de 2023, la facturation sera trimestrialisée. Une première facture partielle vous sera donc prochainement adressée.

À partir de 2024, première année pleine de fonctionnement du nouveau système de facturation, vous recevrez trois factures partielles (mars, juin, septembre, à titre indicatif), basées sur votre consommation estimée de 2023 et une facture de solde, sur relevé de compteur, en fin d'année.

Nov habitat 87

Toute notre énergie pour améliorer votre logement

avec France Rénov'

Le service public pour mieux rénover mon habitat

Les certificats d'économies d'énergie

Région Nouvelle-Aquitaine

Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !
>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 ***vous aide gratuitement et de manière neutre*** *à définir votre projet de rénovation énergétique.* ***Les conseillers vous informent des aides*** *auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.*

Nov habitat 87 ***est un service gratuit*** *proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.*

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :

département Haute-Vienne

SEHV nos énergies en commun

Attention aux arnaques à la rénovation !
Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020.
Merci de remonter les cas constatés à ***Nov habitat 87***

Permanences Nov Habitat 87 à la France Services de Saint-Léonard de Noblat
LES MARDIS DE 9H À 12H
Rendez-vous au 05 55 14 88 42 – contact@novhabitat87.fr

Tour de France 2023
Des animations tout le week-end

Des animations sont prévues tout le week-end à l'occasion du départ du Tour de France à Saint-Léonard-de-Noblat le 9 juillet prochain. Les festivités débuteront dès le samedi. Un dépliant récapitulatif vous est distribué avec ce bulletin.

Les festivités commenceront dès le samedi 08 juillet matin. L'association "Donnons des elles au vélo" partira à 8h00 du Champ de Mars pour réaliser la même étape que les hommes.
Rendez-vous l'après-midi en centre-ville pour la retransmission de l'étape Libourne > Limoges sur les écrans géants, suivie d'animations musicales (DJ et années 80 / 90). **Restauration et buvette sur place**.

Le département de la Haute-Vienne ouvrira son village "La Haute-Vienne Fête le Tour" de 11h à 18h le samedi et de 11h à 18h le dimanche. Au programme : exposition "Poulidor l'intemporel", village sportif, animations gratuites (maquillage, jeux en bois, caravane photo...)

Le dimanche, Saint-Léonard-de-Noblat sera animée en tout point :
- Place du Champ de Mars et rue Louis Pasteur, village ASO, podium de présentation des joueurs et vente de goodies Tour de France.
- En centre ville : déambulations musicale, expositions Poulidor à la bibliothèque et à la Halle Marchande, en collaboration avec l'ARPAD, jeux de piste, sculptures de ballons, dédicaces, quizz, expérience de réalité virutelle, voitures de collection... seront au rendez-vous. Animations gratuites.
Des goodies en série limitée, à l'effigie de Saint-Léonard-de-Noblat seront également en vente en centre-ville.

Pour prolonger la fête, **plusieurs écrans géants seront placés au coeur du centre-bourg pour suivre toute l'étape Saint-Léonard-de-Noblat > Puy-de-Dôme. Ils seront accompagnés de points de restauration et buvette toute la journée, tenues par les commerçants et des associations locales**.

Le départ de l'étape sera donné sur l'avenue du Champ de Mars à 13h30. La caravane partira du même point à 11h30.
Toutes les infos sur : ville-saint-leonard.fr/tour-de-france-2023

INFORMATIONS STATIONNEMENT

Le stationnement sera **interdit du samedi 8 juillet 2023 13h00 au dimanche 9 juillet 2023 18h00** sur la place du Champ de Mars, la rue du 8 mai, le chemin du Lavoir, la rue Pasteur et le quai avenue du Champ du Champ de Mars mais également sur :

- Toutes les rues, les places du centre-ville y compris le parking du Maréchal Foch ; Le boulevard Carnot
- Place du 14 juillet
- Le boulevard Barbusse et la contre-allée du boulevard Barbusse
- Le boulevard Pressemane
- La place de la Libération
- La rue du 19 mars 1962
- La rue Georges Guingouin
- La rue du Colonel Ledot
- La rue de Strasbourg
- Parking rue de Strasbourg
- Avenue Raymond Poulidor
- Place Chazelas
- Avenue Jean Moulin
- Avenue du Général de Gaulle - à partir de l'intersection avec le chemin de Maleplane et l'entrée de la cité du Dr Barrière jusqu'au carrefour Pressemane.

Le stationnement sera **interdit sur la zone du Theil du samedi 8 juillet 2023 14h00 au dimanche 9 juillet 2023 12h00**.

Le stationnement sera interdit sur le parking de la Halle des Sports et sur le parking du stade Poulidor du samedi 8 juillet 2023 14h00 au dimanche 9 juillet 2023 20h00.

INFORMATIONS CIRCULATION

La circulation sera interdite du samedi 8 juillet 2023 17h00 au dimanche 9 juillet 2023 18h00 sur l'avenue du Champ de Mars - portion du Rond-Point à la rue de Strasbourg -, la rue Pasteur, la rue du 8 mai 1945 et le chemin du Lavoir.

Une déviation de l'avenue du Champ de Mars sera mise en place par le boulevard Carnot, le boulevard Barbusse et le boulevard Pressemane le samedi 8 juillet 17h00 au dimanche 9 juillet 2023 6h00 ;

- La rue Pasteur sera déviée par l'avenue Léon Blum puis la rue de Beaufort du samedi 8 juillet 2023 17h00 au dimanche 9 juillet 2023 6h00 ;
- La rue du 8 mai 1945 sera déviée par la rue des Planches du samedi 8 juillet 2023 17h00 au dimanche 9 juillet 2023 14h30.

La circulation sera interdite le dimanche 9 juillet 2023 de 6h00 à 18h00 sur :

1. Toutes les rues, les places du centre-ville y compris le parking du Maréchal Foch;
2. Le boulevard Barbusse et la contre-allée du boulevard Barbusse
3. Le boulevard Pressemane
4. La place de la Libération
5. La rue du 19 mars 1962
6. La rue Georges Guingouin
7. La rue du Colonel Ledot
8. La rue de Strasbourg
9. Parking rue de Strasbourg
10. Avenue Raymond Poulidor
11. Place Chazelas
12. La rue Dupuytren
13. La rue du Colonel Ledot

La circulation sera interdite le dimanche 9 juillet 2023 de 6h00 à 14h00 sur :

1. Le boulevard Carnot
2. Chemin des Essarts
3. Place du 14 juillet
4. Chemin du Gallier

5; L'avenue du Général de Gaulle

6. La rue Gabriel Péri
7. La rue de Beaufort - niveau du carrefour Pressemane

La circulation pour accéder au centre-ville sera déviée par la rue de la Vallée, la zone de Soumagne et la rue de Beaufort.

La circulation sera interdite le dimanche 9 juillet 2023 de 10h00 à 14h30 sur :
l'avenue Jean Moulin, la route de la Mine, la route des Minerais, la route de Lifarnet, parcours de l'étape en direction de Champnétery.

À titre exceptionnel, la circulation sur le chemin du Panaud - au niveau de la Régie Municipale électrique - et chemin du Colombier sera à double sens le dimanche 9 juillet 2023 de 6h00 à 18h00.

Léon'Arts 2023
Vitrines des Métiers d'Art

Consciente de la richesse et de l'atout majeur des Métiers d'Art, en complémentarité du travail mené sur la valorisation du patrimoine bâti, la ville de Saint-Léonard de Noblat, labellisée Villes et Métiers d'Art, confirme son soutien aux savoir-faire d'exception en proposant une nouvelle exposition-vente pour la saison estivale « Les Vitrines des Métiers d'Art » du 1er juillet au 31 août 2023.
Une jolie boutique située dans le centre-historique, 5 place Noblat, mise à disposition gratuitement par la municipalité pour les exposants du pays Monts et Barrages, propose d'accueillir les artisans professionnels des métiers d'art qui associent des compétences à la fois artistiques et techniques, de la conception à la production, en passant par la conservation des savoir-faire et l'esprit d'innovation.

Ces métiers d'art recouvrent des secteurs extrêmement divers, représentés par les métiers de la céramique, du bois, du carton, du cuir, des émaux, des bijoux sans oublier les métiers de la fabrication du papier noble utilisant les gestes et le matériel d'autrefois...

16 artisans participeront à cette nouvelle édition :
Les Porcelaines Carpenet, les Porcelaines Coquet, le Moulin du Got, Yannick Douniau (La Caverne d'Urzhal) qui travaille le cuir, l'émailleur Vincent Germaneau, les cartons ondulés « Dans les cartons d'Isa », les objets en cuir de Valérie Girodon (Time Warp Shop), Crochet n°5 Companie et ses créations de bijoux au crochet, la céramiste plasticienne Amandine Arlot, les objets de décoration crochetés de Delphine Vincent (DolfinaCréa), la céramique de Jessica Lopez (Au Grès du Fil), les vitraux d'art de Julier Bernard (Roulie Verre), la porcelaine de Garance Créations, la faïence de Marie Guérin (Mialétoune Faïence Guérin) et avec la participation de la Tannerie Bastin et du sculpteur sur bois Etienne Moyat.

Du 1er juillet au 31 août 2023, la Vitrine des Métiers d'Art est ouverte au public du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 15 h à 19 h avec une ouverture expetionnelle le dimanche 9 juillet, le vendredi 14 juillet et le dimanche 20 août.

Cet événement, initié par la ville de Saint-Léonard de Noblat, invite les Miaulétous, les habitants des communes voisines et tous ceux qui s'intéressent à l'art de manière générale, à découvrir ou redécouvrir ces talents et ces savoir-faire d'exception... et de profiter de l'occasion pour acheter un cadeau authentique qui fera sûrement plaisir à ceux qui le recevront ! En outre, vous trouverez la boutique dans un cadre patrimonial remarquable, unique en Limousin et vous pourrez poursuivre vos emplettes chez les nombreux commerçants locaux.

Léon'Arts 2023
Expo-vente des Métiers d'Art

Dans le cadre de la labélisation "Villes et Métiers d'Art" et de la promotion des savoir-faire d'exception, les Léon'Arts, exposition-vente des métiers d'art, auront lieu le 14 juillet 2023 dans le centre historique de Saint-Léonard de Noblat, sous la Halle Marchande et dans la rue de la Fraternité fermée à la circulation.

Pour leur deuxième édition, Les Léon'Arts 2023, réservés aux professionnels des métiers d'art présenteront leurs compétences et leurs savoir-faire. Les métiers d'art recouvrent des secteurs extrêmement divers représentés par les métiers de la porcelaine, du papier, de la pierre, du bois, du textile, du cuir, du carton, du verre, de la poterie, de l'émail, du métal... et bien d'autres encore.

Cet événement, initié par la municipalité de Saint-Léonard de Noblat, avec le soutien et la collaboration de Fêtes et Médiévales et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne invite tous les visiteurs à découvrir ou redécouvrir ces talents et ces savoir-faire d'exception... l'occasion de faire ou recevoir un cadeau unique de grande qualité.

Une exposition de voitures américaines positionnées dans le cœur historique viendra accompagner l'exposition des Léon'Arts.

Cette belle journée sera clôturée par le concert de l'Union Musicale de Saint-Léonard de Noblat, le magnifique feu d'artifice et le traditionnel bal du 14 juillet.

24 artisans participeront aux Léon'Arts cette année :
le Moulin du Got, Vincent Germaneau, Chloé Alecki, DolfinaCréa, Roulie Verre, Mialétoune Faïence Guérin, Sengtiane, Soves deir Rorge, Milena Barteau, A l'orée du fer, Atelier Lux in Terra, Monalizée, Coutellerie Nuage, Atelier E.S.N., Maison Marie Gatard, E & Créations, Les Petits Papiers, Delphine Jobard Conception, Gé Tourn', VNL émail, Les petits doigts de Gabylou, Au Grès du Chemin, Agathe Château Porcelaine et Le Cul entre DEUX CHAISES.

Retour en images : Ostensions 2023

Durant le week-end de l'Ascension, du 18 au 21 mai 2023, a eu lieu les Ostensions Limousines à Saint-Léonard de Noblat.
Cet événement religieux et culturel, qui se déroule tous les 7 ans dans le Limousin, a rassemblé des délégations de Saint-Léonard d'une quinzaine de pays européens et près de 600 pèlerins.

Pour l'occasion, toute la ville a été décorée de guirlandes de fleurs, du vieux pont jusqu'à la Collégiale. Certains commerçants ont aussi décorés leurs façades et proposés des produits en lien avec les Ostensions.

Diverses expositions étaient prévues à la bibliothèque et dans la salle des conférences durant ce long week-end de l'Ascension et une expérience immersive se déroulait au tiers-lieu l'Escalier le jeudi 18 mai.

La participation des délégations étrangères était très importante cette année.
Arrivées le jeudi 18 mai, elles ont pu visiter la ville : son centre-ville historique avec la Collégiale, inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, le moulin du Got, HistoRail, le musée Gay-Lussac ou bien encore la tannerie Bastin.
Le vendredi 19 mai était prévu un concert d'ouverture des Ostensions par les musiciens de l'harmonie musicale de Kirkop (Malte) et les musiciens de l'Union musicale de Saint-Léonard de Noblat.
Le samedi 20 mai, les délégations se sont rendues sur les pas des pèlerins en suivant le chemin du pavé.

Des animations en centre-ville étaient prévues tout l'après-midi suivi de la messe des pèlerins.
La sortie des reliques a eu lieu le dimanche 21 mai, suivi de la messe des Ostensions puis de la grande procession à travers la ville.

De nombreux touristes et habitants curieux ont assistés au passage du cortège historique, des délégations et des confréries limousines dans le centre-ville historique, le dimanche 21 mai et ce, malgré le mauvais temps.

Les pays représentés par les délégations étaient : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suisse et des réfugiés de l'Ukraine.

HOTEL DE VILLE

RICHARD
COEUR DE LION

DOSSIER DE PRESSE

Les Jardins du Moulin

VENTE DE PRODUITS MARAÎCHERS
ÉTABLISSEMENT D'INSERTION PAR LE TRAVAIL

LES JARDINS DU MOULIN
Le Moulin Maumaud
87400 Saint-Léonard-de-Noblat
05 19 39 02 91 - secretariat-ta@deltaplus87.fr

La Fondation Delta Plus a ouvert **en avril 2023** l'espace de vente « Les Jardins du Moulin » à Saint Léonard-de-Noblat, sur l'ancien gîte de Maumaud. Cette nouvelle enseigne propose en circuit court et à des tarifs attractifs **de beaux produits locaux, issus d'un maraichage raisonné** mené à seulement quelques mètres du lieu de vente. **Le projet vise à l'insertion et l'inclusion** : l'équipe en magasin est composée uniquement de personnes en situation de handicap accompagnées par la Fondation.

Lancé en mars 2022 dans le cadre de la **relance économique inclusive**, le chantier de maraîchage est né sur une ferme de 10 hectares voisine de l'espace de vente. Elle est composée de 9 jardins de 10 planches, exploitées en rotation et en adéquation avec les normes environnementales. Les légumes, fruits et plantes sont cultivés manuellement **dans le respect des saisons.**

8 réfugiés (d'origine Afghane, orientés vers la Fondation par l'ARSL) et leur encadrant composent l'équipe. L'agriculture est pour eux un excellent support de travail **pour favoriser la transposabilité des savoirs et la confiance en soi.**

Reprendre un rythme, construire un projet professionnel, apprendre le français, participer à des ateliers (Facile à Lire et à Ecrire), **profiter d'un accompagnement socio-professionnel...** Au terme d'un contrat de 24 mois maximum, l'objectif est d'intégrer une entreprise ou une collectivité avec les outils nécessaires.

Jusqu'à présent, les légumes étaient vendus aux salariés de la Fondation Delta Plus. La création de l'espace de vente « Les Jardins du Moulin » permet d'ouvrir la production à une clientèle de randonneurs, de locaux et d'amateurs de bons produits.

La création de cet espace a été financée par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT (FATESAT). Toutes les ressources financières dégagées sont réinvesties dans le projet.

Cofinancé par l'Union européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACCOMPAGNEMENT - HÉBERGEMENT - INSERTION PAR LE TRAVAIL - SOINS

PANAZOL - LIMOGES - RILHAC-RANCON - SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT - SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

La Fondation Delta Plus place **la personne en situation de handicap et de fragilité sociale au cœur de son action** et l'accompagne dans ses choix pour construire son projet de vie.

Elle propose un accompagnement gradué et individualisé permettant à chacun de choisir son parcours en cohérence avec son potentiel et conforme à ses attentes.

FONDATION Delta Plus
Autonomie - Innovations - Proximité

ENGAGÉ RSE

CONTACT

Charline CHASSERIAUD
Chargée de communication
07 55 65 60 52
c.chasseriaud@deltaplus87.fr

fondationdeltaplus.fr

Restructuration de l'ilôt de l'ancien hôpital

La remise du schéma directeur est attendu pour fin juin / début juillet.

En parallèle, un marché a été passé pour sélectionner un architecte, dans le but de réaliser les esquisses de la restructuration de l'ilôt., notamment l'implantation de la maison de santé. Ce schéma permettra à la Communauté de Communes de Noblat d'élaborer le programme technique détaillé du projet immobilier de la Maison de Santé, qui accueillera pas moins d'une vingtaine de professionnels, bénéficiant de conditions optimales pour le soin et le suivi des patients du territoire intercommunal.

Afin de renforcer le réseau de professionnels et favoriser la prise en charge de proximité, la Maison de Santé avoisinera les 800m² de surface avec de nombreux espaces mutualisés permettant la coopération entre professionnels. L'objectif de cette coopération est également de déployer le projet de santé territorial, celui par lequel des fonds de l'ARS pourront être apportés - notamment concernant les actions de prévention aux risques cardiovasculaires, à la sédentarité etc. Des espaces non attribués ont également été prévus pour l'accueil de nouveaux professionnels.

Les foyers de Noblat toujours plus gourmands de fibre

Au 1er mai, avec déjà près de 3000 foyers raccordés à la fibre, les 10 communes de Noblat où elle est déjà disponible affichent **un taux de raccordement de + de 40% (2971 raccordés pour 7267 éligibles)**.
Les écarts varient de 32% à St Bonnet à 47% à Royères.
Saint-Léonard-de-Noblat se situe dans la moyenne avec 1310 raccordés pour 3238 éligibles (nombre qui tient compte des terrains nus urbanisables dans le PLU, pour lesquelles le réseau est déjà dimensionné).
Enfin dès cet été, les derniers appartements qui n'étaient pas encore éligibles cité du Breuil pourront se raccorder.

Pour en savoir + : https://nathd.fr/eligibilite/

LIMOUSIN
nouveaux horizons

LA MARQUE TOURISTIQUE DE LA HAUTE-VIENNE

©chevenne_photographies

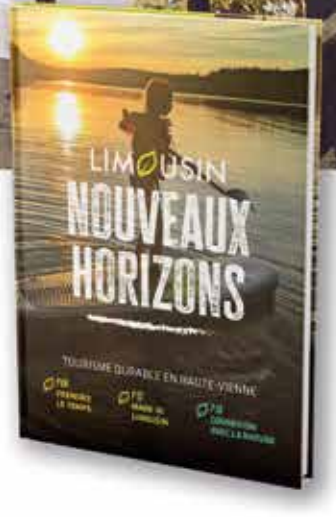

RETIREZ GRATUITEMENT LE MAGAZINE DANS VOTRE OFFICE DE TOURISME

LIMOUSIN
nouveaux horizons

UNE MARQUE PARTAGÉE POURQUOI ?

La Haute-Vienne souhaite **plus de visibilité** auprès des clientèles touristiques. Elle n'a pas d'image touristique forte. Désormais, la marque et son univers sont prêts à conquérir de nouveaux clients. Ne plus communiquer chacun de son côté mais **parler d'une seule voix** avec des attributs et des valeurs communes, c'est le défi relevé par les collectivités actionnaires de la SPL Terres de Limousin. Il s'agit d'**une première en France** en matière de communication touristique. L'efficacité et la vision client sont au coeur de ce nouveau dispositif qui a pour but de générer davantage de retombées touristiques en mutualisant les forces.

«LIMOUSIN NOUVEAUX HORIZONS» : L'IDENTITÉ LIMOUSINE FAÇON HAUTE-VIENNE

Avec ses forêts et ses lacs, sa **nature**, sa gastronomie, son patrimoine, **Limoges** et ses **savoir-faire**, la Haute-Vienne possède de nombreux attraits. Il lui manquait d'affirmer sa personnalité. CoManaging, cabinet spécialiste du marketing territorial, a mené une série d'ateliers avec les professionnels locaux et la SPL Terres de Limousin pendant plusieurs mois pour bâtir cette marque. Celle-ci revendique donc des **accents limousins** : on est **limousin avant d'être limougeaud ou haut-viennois**, c'est ce qu'ont révélé les enquêtes menées auprès des professionnels et des habitants.

Le Limousin inspire les imaginaires. Parce qu'il n'était pas qu'une région administrative, le Limousin continue d'être là : dans les cœurs, dans les **représentations de ses visiteurs** et dans le sentiment identitaire de ses habitants. On est limousin, on vient du Limousin, on va en Limousin ... Ici on cultive un certain art de vivre, une authenticité, un retour à l'essentiel. Ce qui, hier ne faisait pas recettes devient aujourd'hui **un atout**, dans le contexte post-covid. « LIMOUSIN nouveaux horizons », c'est la façon qu'ont les haut-viennois d'être limousins : la tradition mêlée à l'innovation.

NOS HABITANTS PEUVENT ÊTRE DES AMBASSADEURS CONVAINCUS ET FIERS

La Haute-Vienne a tout pour réussir sur la voie du **tourisme durable** : la nature, la découverte, les savoir-faire et le bien-être sont les piliers de cette **communication innovante**.
Pour **« faire destination »**, les professionnels du tourisme sont essentiels, évidemment. Les **habitants** ont aussi leur rôle à jouer. A travers l'enquête en ligne menée aussi auprès des habitants intéressés par le tourisme, il est apparu qu'ils aiment la Haute-Vienne, la qualité de la vie qu'on y mène. Il ne la quitteraient pour rien au monde. Ils aiment y recevoir la famille, les amis, sont **fiers** de ce qu'ils peuvent donner à voir. Et pourtant cette fierté est encore timide quand il s'agit de l'affirmer haut et fort. Notre marque touristique partagée est une façon de **clamer cet attachement** au territoire et à ceux qui le font vivre.

LA MARQUE TOURISTIQUE PARTAGÉE, QUE DIT-ELLE ?

Que vous soyez institutionnels ou socio-professionnels, arborer la marque « LIMOUSIN nouveaux horizons », c'est **se reconnaître en ses valeurs**. On pourrait les résumer ainsi : prendre le temps, made in Limousin et connexion avec la nature.

Prendre le temps, c'est donner du sens et de la valeur à ses vacances : **ressentir** plutôt que consommer, musarder plutôt qu'enchaîner les visites, avoir conscience que les choses les plus simples sont les plus précieuses. Le patrimoine accessible et pédagogique, la culture participative ou non, les hébergements éco-responsables ou insolites sont autant d'éléments de cette « slow life » .

« Made in Limousin » : plus qu'un anglicisme de plus, une revendication et une réalité à travers nos savoir-faire. Ils sont millénaires mais pas poussiéreux puisqu'aujourd'hui certains jouent la carte des secteurs de pointe. Et ils s'exposent et se visitent, **sources d'expériences touristiques** : fabriques de porcelaine, moulin à papier, matelas en laine bio, tanneries et ganteries, émailleurs ... Le « Made in Limousin » c'est aussi la gastronomie et la valorisation des produits locaux (ici les circuits courts on connaît depuis longtemps !) Terre d'agriculture, la Haute-Vienne est un formidable **réservoir à sensations** : cueillir des framboises à la ferme, croquer un massepain de Saint-Léonard de Noblat, respirer le fumet d'une viande limousine qui cuit...

Connexion avec la nature : un terrain jeu grandeur nature avec lacs, forêts, prairies, landes... les activités de pleine nature sont reines. Sensations fortes (bike park, téléski nautique) ou bien-être à travers des activités plus douces (randonnée, longe-côte, vélorail...), ces pratiques animent nos **grands espaces** et permettent d'embrasser nos paysages.

LA MARQUE TOURISTIQUE PARTAGÉE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Plus elle est présente et plus elle est visible, plus elle rayonne et fait rayonner la Haute-Vienne. Elle **renforce son attractivité touristique** et accroît sa **notoriété.**
En arborant les marqueurs « LIMOUSIN nouveaux horizons », les acteurs contribuent à lui donner et donc **à se donner eux-mêmes** de la visibilité. Son ambition est de construire **un tourisme durable** et vertueux, en prise avec les réalités environnementales et les mutations sociétales.

Afficher la marque sur son site web :
On sélectionne un marqueur partenaire dans la couleur qui va le mieux avec sa ligne graphique. On l'insère **sur la page d'accueil**, **de préférence à droite**.

Afficher la marque sur une brochure ou une affiche
Même principe avec une nuance : le marqueur partenaire **n'est pas un logo de partenariat ou de sponsoring**, c'est **un signe d'appartenance**. Il est recommandé de l'afficher à droite, si possible en bas.

Et pour tout le reste ?
Signature de mail, réseaux sociaux... la taille du marqueur n'a pas d'importance mais il doit être **lisible**.

SUIVRE LA MARQUE ET SES ACTUALITÉS :

Dès maintenant : **@visit limousin** est le compte à suivre sur Facebook, Linkedin, Instagram et Tik Tok
A partir de juin : le **site web** de la marque visitlimousin.com sera en ligne et vous pourrez retrouver @visitlimousin sur Pinterest.

FRANCE SERVICES, UN LIEU DE VIE AU CŒUR DES TERRITOIRES

France services, c'est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Ce lieu de vie, agréable et convivial, rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.

Neuf grands opérateurs publics (voir ci-dessous) forment le bouquet de services proposés. Ils participent au financement du dispositif. Chaque partenaire national dispose de correspondants dédiés pour garantir la qualité du service auprès des usagers et des agents.

- Le Ministère de l'Intérieur au travers de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Les Finances publiques
- La Poste
- La Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)
- La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)
- La Mutualité sociale agricole (MSA)
- Pôle Emploi
- Ministère de la Justice

Les missions des conseillers

Les France services sont animés par deux conseillers minimum, formés par les opérateurs partenaires, qui ont pour mission de délivrer **gratuitement un premier niveau d'information et d'accompagnement numérique** sur : la santé, la famille, la retraite, le logement, les impôts, les allocations, …

Au cœur de ce guichet unique de services publics, les conseillers vous apportent une **réponse** personnalisée, **qualitative**, plus lisible et plus proche de vos attentes. Ils facilitent vos démarches face à des situations complexes en s'appuyant sur les référents de chaque partenaire.

Des exemples d'accompagnements proposés en France services

- Demande de carte grise, permis de conduire, pré-demande de carte d'identité et/ou de passeport,
- Demande de carte vitale, attestations de droits,
- Inscription à Pôle Emploi, actualisation mensuelle,
- Déclaration des ressources trimestrielles CAF,
- Simulation d'allocations et accompagnement au dépôt du dossier en ligne,
- Extrait du casier judiciaire, aide juridictionnelle,
- Accompagnement à la déclaration d'impôts, achat de timbres fiscaux, quitus fiscal,
- Création d'un espace personnel sur le site Internet d'un partenaire,
- Création d'une adresse mail,
- Création d'un compte France Connect,
- Impression, scan, photocopie,
- Mise à disposition d'outils informatiques en accès libre,
- Information, conseils,
- Tout autre accompagnement pour lequel la demande est dématérialisée (MaPrimeRenov', SIA, achat de timbres fiscaux,…) et les conseillers formés.

Des **partenariats locaux** viennent renforcer l'attractivité de la France services de Saint-Léonard de Noblat et répondre aux besoins des habitants du territoire ainsi que **la tenue de permanences uniquement sur rendez-vous**.

PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Communauté de Communes NOBLAT

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE

SANTÉ

ÉTAT CIVIL ET FAMILLE

JUSTICE

BUDGET

LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

FRANCE SERVICES DE SAINT-LEONARD DE NOBLAT
Lundi et vendredi : 13h30 à 17h00
Mardi, mercredi et jeudi : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

France services Saint-Léonard de Noblat
Maison Simone Veil - 15 rue de Beaufort
87400 Saint-Léonard de Noblat

france.services.noblat@ccnoblat.fr

05.19.09.00.70

PARTENAIRES

Allocations Familiales	Nous vous proposons une mise en relation avec ce partenaire et un accompagnement dans vos démarches. Retrouvez les agents de la CAF tous les jeudis de 9h00 à 12h00 à la Maison du Département (11, rue de Beaufort à Saint-Léonard de Noblat). Accueil sans rendez-vous.
Carsat	Permanences le 1er mercredi du mois de 13h30 à 16h30 et le 3ème mercredi du mois de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Uniquement sur rendez-vous au 3960 ou depuis votre espace personnel CARSAT ou au 05.19.09.00.70.
La Poste	Rendez-vous au bureau de Poste de la ville situé au 2, rue de Strasbourg : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ainsi que le mardi de 14h00 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.
Finances Publiques	Nous vous accompagnons dans la prise de prendre rendez-vous et dans vos démarches. Vous pouvez également vous rendre au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Saint-Léonard de Noblat du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
msa santé famille retraite services	Nous vous proposons une mise en relation avec ce partenaire et un accompagnement dans vos démarches.
pôle emploi	Nous vous proposons une mise en relation avec ce partenaire et un accompagnement dans vos démarches.
Agence Nationale des Titres Sécurisés	Nous vous accompagnons dans vos démarches (carte grise, permis de conduire, pré-demande de carte d'identité et/ou de passeport).
point-justice informer, orienter, aider	Permanence le 2ème lundi du mois de 13h30 à 17h00. Accueil sans rendez-vous.
L'Assurance Maladie	Permanences les mercredi de 9h00 à 12h00 et deux vendredis par mois (semaine paire). Uniquement sur rendez-vous au 3646 ou depuis votre espace AMELI.fr. Nous vous accompagnons pour la prise de rendez-vous et vos démarches. Aucune permanence durant les vacances scolaires.
Saint Léonard de Noblat une ville à vivre	Dispositif de Recueil des empreintes pour vos demandes de carte d'identité et de passeport : lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00 ainsi que mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Uniquement sur rendez-vous au 05 19 09 00 70 ou en ligne : ville-saint-leonard.fr.
Noblat / Conseiller numérique France services / l'Escalier	Organisation de capsules numériques grâce au partenariat entre les conseillers numériques et les conseillers France services. Ces ateliers vous familiarisent avec les démarches administratives numériques les plus courantes. Programme disponible à la France services ou au tiers-lieu "L'Escalier"
adil Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne	Permanence le 3ème mardi du mois de 14h00 à 17h00. Uniquement sur rendez-vous au 05.55.10.89.89 - contact@adil87.org
ALEFPA	Permanence le 1er jeudi du mois ainsi que le 2ème, 3ème, 4ème et 5ème lundis du mois de 14h00 à 16h30. Informations au 05 55 69 22 96 - http://www.alefpa.asso.fr
CAP Emploi 87	Permanences le 2ème lundi du mois de 14h00 à 17h00, mercredi (semaine impaire) et vendredi (semaine paire) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Uniquement sur rendez-vous au 05 55 38 89 70

PARTENAIRES	
la CSF	Permanence le 1er mardi du mois de 14h30 à 17h30. Uniquement sur rendez-vous au 05 55 37 52 26 - udcsf87@wanadoo.fr
Conciliateurs de Justice	Permanence le 1er jeudi du mois de 9h00 à 12h00. Uniquement sur rendez-vous au 05 19 09 00 70 - france.services.noblat@ccnoblat.fr
DDETSPP	Permanence le 4ème jeudi du mois de 9h00 à 12h00 Uniquement sur rendez-vous au 05 19 09 00 70 - france.services.noblat@ccnoblat.fr
France Victimes 87	Permanence le 1er mardi du mois de 14h00 à 17h00 Uniquement sur rendez-vous au 05 55 32 68 10 - contact@france-victimes87.fr
Mission Locale	Permanences le 2ème et 4ème mercredi du mois de 13h30 à 17h00 Uniquement sur rendez-vous au 05 55 08 27 98 ou 05 55 08 27 99
Mutualia	Permanences tous les jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Uniquement sur rendez-vous au 05 19 09 00 70 - france.services.noblat@ccnoblat.fr
Nov Habitat / France Rénov'	Permanence le 1er mardi du mois de 9h00 à 12h00 Uniquement sur rendez-vous au 05 55 14 88 42 - contact@novhabitat87.fr
SOLIHA Solidaires pour l'habitat	Permanence le 1er mardi du mois de 9h00 à 12h00 Uniquement sur rendez-vous au 05 55 10 70 17
Udaf Haute-Vienne Unis pour les familles	Service des tutelles : permanence le 1er ou 2ème vendredi du mois de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous. Informations au 05 55 10 53 60 - udaf87@udaf87.asso.fr
Udaf	Point Conseil Budget : permanence le 4ème vendredi du mois de 9h30 à 11h30 Informations au 05 55 10 53 02 - pcb@udaf87.asso.fr

Faire sa carte d'identité et son passeport à la France services de Saint-Léonard de Noblat, c'est possible !
Ainsi, vous bénéficiez d'un accompagnement complet de la pré-demande au dépôt de votre demande avec la prise d'empreintes. **Attention ! Ce service est disponible uniquement sur rendez-vous au 05.19.09.00.70 ou noblat@france-services.gouv.fr.**

Autre particularité … Retrouvez une antenne de l'ODHAC 87 et les bureaux de l'association communautaire d'action en faveur des personnes âgées (ACAFPA) dans les locaux de la France services de Saint-Léonard-de-Noblat.

La France services de Saint-Léonard de Noblat en quelques chiffres

• En 2022, 1 605 accompagnements ont été réalisés soit une moyenne de 7,61 accompagnements quotidiens.
• Entre le 1er janvier 2023 et le 31 mai 2023, 2 556 accompagnements ont été réalisés soit une moyenne quotidienne de 25.
• Les 5 partenaires nationaux les plus sollicités :
  o Ministère de l'Intérieur / ANTS
  o Les Finances Publiques
  o L'Assurance retraite (CARSAT Centre Ouest)
  o L'Assurance Maladie (CPAM)
  o Pôle Emploi
• 86% des usagers ont pu finaliser leurs démarches lors du premier rendez-vous (la moyenne nationale est de 83%).
• 31% des usagers résident à Saint-Léonard-de-Noblat et 51% des bénéficiaires habitent sur le territoire communautaire de Noblat.
• 329 rendez-vous avec les partenaires nationaux ou locaux ont été organisés.
• En moyenne, 300 rendez-vous sont réalisés mensuellement pour le renouvellement ou la création de carte d'identité et/ou de passeport.
• 1ère France services du département (sur les 22 structures ouvertes en Haute-Vienne) en termes d'accompagnements journaliers.

Pour plus d'informations :

France services de Saint-Léonard de Noblat
Maison Simone Veil
15, rue de Beaufort
87400 Saint-Léonard de Noblat
05.19.09.00.70
noblat@france-services.gouv.fr

Lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

Visite sur site de PQN-A (Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine)

Le vendredi 5 mai dernier, les équipes de PQN-A se sont rendues à Saint-Léonard-de-Noblat pour évoquer le sujet de la revitalisation des centre-bourgs et centre-villes.
Le thème développé était : « De la stratégie au passage à l'action ».

PQN-A est un centre de ressources sur le développement territorial soutenu par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine.
Dans le cadre de la mission Revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, **PQN-A a lancé un premier cycle de visite sur site sous le thème « De la stratégie au passage à l'action ».** Cette **visite, à destination des élus locaux et professionnels** (chargés de missions, chef de projet revitalisation, etc.), a réuni **une cinquantaine de participants sur la journée**, dont M. Darbon, Maire de Saint-Léonard de Noblat et Président de la Communauté de Communes de Noblat, Jean-Luc Barrière, directeur adjoint à Soliha Terres-Océan Limousin et Jean-Philippe Aurignac, Secrétaire Général de la préfecture de Haute-Vienne.

► **6 lieux ont fait l'objet d'une étude** attentive des participants : l'ancien hôpital, l'hôpital médiéval, l'ancienne mairie, la place de la Collégiale, la place de la République et l'îlot Victor Hugo.

► **2 parcours ont été suivis par les participants** lors de la visite, qui ont été divisés en deux groupes. Un groupe : l'ancien hôpital, l'hôpital médiéval et l'ancienne mairie et l'autre : la place de la Collégiale, la place de la République et l'îlot Victor Hugo.

► Ce que l'on retient de l'intervention de Jean-Luc Barrière :
1) L'appropriation très tôt du dispositif par les élus et les techniciens du territoire et donc **une vraie co-construction du projet avec les opérateurs.**
2) La phase pré-opérationnelle s'est voulue très opérationnelle : organisation de parcours dans la ville et d'ateliers permanents avec des habitants, usagers et acteurs du territoire volontaires pour construire **une vision et un projet communs**.
3) Une volonté dans le rendu de l'étude pré-opérationnelle d'aller sur des **actions opérationnelles simples et lisibles** et de se concentrer sur quelques aides significatives.
4) Le choix de **partager le territoire en deux parties** : les trois cœurs de bourg bénéficiant des subventions classiques liées à l'OPAH, de compléments financiers apportés par la Communauté de Communes et les communes et d'actions plus coercitives pour les îlots nécessitant un travail plus conséquent (opération façade, aide aux propriétaires bailleurs notamment) ; **le reste du territoire de l'intercommunalité bénéficiant du dispositif OPAH** plus classique avec des aides de droit commun et complétées par une animation globale avec l'organisation de permanences dans les trois communes choisies pour conseiller, aider à la décision et accompagner les propriétaires dans leur projet.
5) **Une flexibilité quant au choix des zones prioritaires retenues dans l'OPAH** car certaines zones n'avaient pas forcément été fléchées (îlot Victor Hugo par exemple) mais ont finalement pu être accompagnées dans le cadre de l'OPAH.
6) L'intérêt d'avoir une équipe pluridisciplinaire avec le Creuset Méditerranée qui a une expérience longue de ces dispositifs et Arcus qui a fait un travail d'évaluation au fil de l'eau très important pour la suite.

► **L'intercommunalité de Noblat et la commune de Saint-Léonard-de-Noblat sont engagées dans une démarche de revitalisation depuis plus de 7 ans avec l'appel à projet Attractivité des centres-bourgs**.

► La commune de Saint-Léonard-de-Noblat a souhaité **recentrer les moyens sur le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR)**. C'est pourquoi, lorsque la Communauté de Communes de Noblat a lancé son Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire, elle y a intégré un volet Renouvellement Urbain (RU) sur 3 centre-bourgs dont Saint-Léonard-de-Noblat.
Une étude pré-opérationnelle avait été commandée avant la signature de l'OPAH, auprès de trois acteurs : Soliha, le Creuset Méditerranée et Arcus.

► **Signature d'une OPAH-RU en 2019 et d'une ORT en 2020**.

► **Aujourd'hui le territoire souhaite renouveler l'OPAH** et lancer une nouvelle étude pré-opérationnelle permettant à la fois d'évaluer le dispositif en fin de vie et de rebondir sur de nouveaux enjeux.

RÉGIE MUNICIPALE ÉLECTRIQUE : LES BRÈVES

Les tarifs règlementés de l'énergie

Les tarifs réglementés sont des tarifs proposés par la Commission de Régulation de l'Energie et validés par l'Etat.
À compter de fin Juin 2023, ces tarifs vont disparaître pour le gaz. Il faudra alors souscrire une offre de marché.
En ce qui concerne l'électricité, ces tarifs réglementés sont toujours d'actualité. Pour en bénéficier, vous devez avoir souscrit une puissance inférieure ou égale à 36 KVA, et pour les entreprises et les collectivités employer moins de 10 salariés et avoir un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'€uros.
La RME en tant que distributeur, ne fournit l'électricité qu'aux clients qui remplissent les conditions ci-dessus. Si vous ne remplissez pas ces conditions et que vous voulez être client de notre Régie Electrique, c'est Alterna qui vous fournira. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les agents de la RME.
NB : Cet article n'est pas un article publicitaire pour Alterna, mais une information du fait que la RME est actionnaire d'Alterna.

Installations

La Régie Electrique participe activement aux installations de décorations électriques et autres décorations pour les évènements festifs. L'année 2023 est particulièrement chargée.

Conformément aux statuts de la RME, le Directeur a présenté, au Conseil Municipal du 13/04/23, son rapport d'activités pour l'année 2022 (gros travaux, modification de l'activité avec toujours plus d'informatique, impact de la crise de l'énergie sur la structure, compte de résultat).

Référente Régie Municipale Électrique

Bernadette Lacouture,
Présidente de la Régie
Municipale Électrique

Référent Services Techniques

Alain Pérabout,
adjoint au Maire

TRAVAUX : LES BRÈVES

Nouvelles cavurnes.
De nouvelles cavurnes ont été réalisées au cimetière. Les travaux ont été pris en charge par le personnel du Centre Technique Municipal.

Chemin Lalo

Le chemin Lalo, qui relit les écoles Sand, Pressemane et le collège à l'école Gay Lussac et au centre-ville va être modifié.
Le long de ce chemin, un nouvel espace vert sera aménagé.
L'aménagement, conçu par le personnel du Centre Technique Municipal, ressemblera à un verger, avec une vingtaine d'arbres et d'arbustes fruitiers. L'objectif est de rendre cet espace vivant et éducatif.
Les travaux ont été réalisés en interne, par nos services et avec l'aide d'une entreprise de réinsertion (le RIS) pour l'abattage des grandes haies de thuyas. Au cours de l'année, clôture, engazonnement, création du chemin, installation des végétaux et du mobiliers y verront le jour. Nous avons récupéré des parcelles dont la mairie était propriétaire afin de proposer un aménagement complet et plus agréable.

Avenue Drusenheim
Des travaux seront réalisés dès cette année : en aval de l'avenue, jusqu'au quartier, une tranche d'assainissement sera effectuée.
D'autres travaux sont prévus en 2024 dans le quartier : eau potable, assainissement, fibre, voirie, espaces verts etc.

Espaces verts

- Plantation cet hiver de 7000 à 8000 bulbes printaniers.
- Nettoyage du ruisseau bordant le Moulin du Gôt, Avec l'aide du RIS (entreprise de réinsertion) les arbres bordant ce ruisseau ont été coupés, broyés. Le ruisseau a été curé afin de préparer le changement de la roue du Moulin et sa mise en service.
- Élagage des platanes sur le boulevard Barbusse, afin de remonter les couronnes, enlever les branches mortes et limiter les chutes
- Nettoyage des sols au niveau de l'ancien hôpital, de l'hôpital médiéval et à la barrière.

INFORM@TIC' SERVICES

Solutions informatiques particuliers & professionnels

Jean-François DUMAS

06 18 52 10 86 *contact@informaticservices87.fr*

3, rue Gay-Lussac 87400 St-Léonard de Noblat / 05 55 04 04 89

AREAS assurances
N° Orias : 07 017 811

Régis OFFRE
Agent général

Toutes assurances

Particuliers et Professionnels
Epargne, placements, retraite, santé...

Tél. : 05 55 56 20 53

re.offre@areas-agence.fr

18 place de la République
87400 Saint-Léonard-de-Noblat

KERDIAG

Diagnostics immobiliers
07.88.92.40.12
contact@kerdiag.fr

KERDIAG installé sur la commune de Saint Léonard de Noblat depuis 2016, vous accompagne avant chaque vente, location, travaux ou démolition, quel que soit le type de votre logement en réalisant les diagnostics immobiliers obligatoires partout en Limousin et alentours afin de protéger la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

Pour plus de détails, consultez nous.

www.kerdiag.fr

Gare au mérule !

Le mérule, qu'est-ce que c'est ?
Le mérule est un champignon, également surnommé « la pourriture brune ». Essentiellement lignivore, il a besoin de bois et d'humidité pour s'installer. Ainsi, il n'a pas de mal à élire domicile dans les poutres, planchers, escaliers, plaintes, des pièces trop humides ou mal ventilés de la maison. Une fois installé, il a une capacité de colonisation très rapide.
S'il peut parfois passer inaperçu, il représente un réel risque pour la structure des maisons dans lesquelles il s'installe.

Comment on le reconnait ?
Le mérule peut arborer plusieurs apparences : de couleur brune orangée dans les pièces éclairées, il est plutôt blanc dans les pièces plus sombres, avec parfois l'apparition de filaments. D'apparence duveteuse, il dégage une odeur forte de moisissure. S'il apprécie particulièrement le bois, on le retrouve aussi dans le plâtre, le béton, les briques, et même les métaux.

Je crois reconnaitre le mérule chez moi, que dois-je faire ?
Agir vite ! Il existe plusieurs traitements, qu'il vaut mieux confier à une entreprise spécialisée afin de s'assurer de l'éradication totale des spores du champignon. Moins on attend, mieux on évite les dégâts irréversibles.

La déclaration en mairie

Obligatoire et essentielle, la déclaration en mairie de la présence de mérule dans un immeuble permet à la collectivité d'effectuer une surveillance et de détecter d'éventuels foyers. Lorsque l'infestation est reconnue par arrêté préfectoral, des mesures de protection particulières peuvent être mises en place par les services de l'État.

Attention à l'ambroisie !

L'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisse sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord. En fin d'été, leur pollen peut provoquer de fortes réactions allergiques pour les personnes sensibles.
Se développant dans de nombreux milieux, elles sont capables de coloniser rapidement les parcelles agricoles, bords de routes, friches etc. **Au-delà du danger qu'elles représentent pour la santé, elles sont donc également une menace importante pour l'activité agricole et pour la biodiversité**.
Si vous en rencontrez, il est donc très important de **l'éliminer rapidement** !
Retrouvez tous les conseils sur *ambroisie-risque.info*.

Référent Urbanisme

Alain Pérabout,
adjoint au Maire

Le PLU évolue

Le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Léonard-de-Noblat a été approuvé en septembre 2021. Après plus d'un an de vie de ce document d'urbanisme, il apparait que **certaines évolutions du règlement s'avèrent nécessaires**. Aussi, par délibérations du conseil municipal en date du 13 avril 2023, la commune a décidé de prescrire les procédures suivantes :

- Modification simplifiée n° 1 visant à assouplir ou modifier plusieurs points du règlement écrit et des OAP
- Modification simplifiée n° 2 visant à corriger une erreur matérielle sur le document graphique
- Révision allégée n° 1 visant à reclasser en zone Ac un morceau de parcelle à Marsac
- Révision allégée n° 2 visant à assouplir la règle d'inconstructibilité autour de la RD 941.

Les délibérations détaillant les objectifs et les modalités sont **consultables en mairie et sur le site internet de la commune**.

Selon les procédures engagées, une enquête publique et une mise à disposition du public seront mises en œuvre prochainement et feront l'objet de mesures de

communication ultérieures.

En attendant, le service urbanisme reste disponible pour répondre aux questions et observations.

Entretien du jardin, travaux d'extérieur, nuisances : pour bien vivre ensemble, soyons citoyen !

Les feux de végétaux

Brûler des végétaux dans son jardin, que ce soit à l'air libre ou en incinérateur, est strictement interdit, et ce à toute période de l'année. Outre les nuisances pour vos voisins (odeurs et fumées désagréables), brûler les déchets verts libère dans l'atmosphère des polluants toxiques et des particules fines. Cette pratique représente également un risque d'incendie. Alors, que faire de ces biodéchets ? Ils peuvent être déposés en déchèterie, mais aussi être très utiles au jardin : compostage, paillage, broyage font partie des nombreuses possibilités pour les valoriser.

Entretien des arbres et arbustes

Il est obligatoire de procéder à l'élagage des arbres et arbustes avant qu'ils ne commencent à empiéter sur le terrain des voisins. Par ailleurs, lors de la plantation, la loi impose une distance minimale entre la plantation et la limite séparative avec le jardin mitoyen de 50 centimètres, et de 2 mètres pour les arbres de plus de 2 mètres de hauteur.

Tondeuse, débroussailleuse, et autre bruits

Les bruits excessifs (cris d'animaux, musique, moteurs) doivent être évités en toute période et de jour comme de nuit afin de ne pas créer de gêne pour les voisins. Au-delà du cadre légal, évitez par exemple d'utiliser des engins à moteur bruyants tels qu'une débroussailleuse après 19h, ou les dimanches en début d'après-midi, horaires pendant lesquels vos voisins aimeraient peut-être profiter du calme.

Et les pigeons ?

Les pigeons peuvent être considérés comme nuisibles dans un centre-ville. En effet, ils peuvent être porteurs de germes ou de bactéries pathogènes et leurs déjections causent des dégâts importants sur les bâtiments dans lesquels ils nichent volontiers. Afin d'éviter leur prolifération, il est strictement interdit de les nourrir dans les lieux publics. Par ailleurs, des solutions simples existent afin d'éviter qu'ils ne s'installent dans les combles et greniers des immeubles : bandes réfléchissantes, pics, filets...

En cas de nuisance constatée (bruits, fumées, végétation envahissante par exemple), rien de pire que d'envoyer un agent municipal ou de police chez votre voisin, sans avoir préalablement essayé de le rencontrer et d'échanger. Le dialogue permet bien souvent de mettre fin au problème et d'éviter que la situation ne devienne conflictuelle.

Plongée dans l'histoire d'un bâtiment emblématique de la ville : l'hôpital médiéval

Fin 2022, la commune a confié à Aurélien Barrière, étudiant en master 2 Recherche Histoire, de tenter de retracer **l'historique de l'hôpital médiéval, également nommé hôpital des pauvres**. Lors de son stage, Aurélien s'est plongé dans les archives et entre notes, registres griffonnés, factures jaunies, plans d'architectes et photos historiques, est parvenu à remonter certaines pistes et **délivrer quelques secrets de l'immeuble pluri centenaire**. Néanmoins, la disparition d'une partie des archives dans un incendie et l'oubli au fil du temps laissent encore de grandes zones d'ombre dans la connaissance de l'histoire de ce bâtiment singulier.

L'hôpital des pauvres trouverait ses origines autour du XIIe siècle, alors que la ville porte encore le nom de Noblat. À cette époque, la cité est en plein essor et accueille de plus en plus de pèlerins, que les chanoines peinent à accueillir. **Les pèlerins ne seront cependant pas les seuls à trouver gite et couvert dans l'hôpital. Orphelins, vieillards, familles indigentes y trouvent également refuge**. L'hôpital reçoit en outre des malades, bien sûr, mais aussi des « gens de guerre » et des prisonniers étrangers.

Durant son existence, **l'hôpital se trouve régulièrement voire constamment dans des situations de graves difficultés financières**. De nombreux dons et legs de particuliers et des subventions publiques peinent à le maintenir à flot. L'immeuble, mal entretenu, menace de tomber en ruine à plusieurs reprises. D'ailleurs, une aile du bâtiment, formant une équerre dont la façade donnait sur le boulevard Carnot, sera finalement démolie autour de 1824.

Gérée par des administrateurs, en partie des membres de la municipalité, la vie de l'hôpital est également étroitement liée à la communauté religieuse. Une chapelle est d'ailleurs aménagée dans son enceinte, et de nombreuses sœurs et filles dévotes viendront porter des soins aux malades, complétant le travail des médecins et chirurgiens travaillant dans l'institution.

En 1859, un document d'assurance permet de connaitre l'organisation interne du site, dans lequel se trouvaient notamment **une pharmacie, des salles de malades pour hommes et d'autres pour femmes, deux cuisines, un réfectoire, des « décharges », un grenier, une chapelle, une sacristie** … Un petit bâtiment proche accueillait également oies et cochons. Au fil des siècles, l'hôpital donnera refuge à des centaines de nécessiteux.

Dans un état de dégradation avancé, les bâtiments sont finalement abandonnés par l'institution hospitalière à la fin du 19e siècle. Un projet de rénovation globale est lancé : les plans de l'architecte laissent imaginer pour le bâtiment un tout nouveau visage. Le projet est pourtant abandonné. V**ers 1900, la démolition de l'immeuble est sérieusement évoquée, mais la commune décide in extremis de le sauvegarder. En 1907, les ateliers de Granger-Pouret installent leurs locaux dans le bâtiment**. Cette usine de chaussures emploiera un grand nombre d'ouvriers pendant plusieurs décennies.

Comme en témoignent les portes médiévales, inscrites aux Monuments Historiques, et les nombreuses fenêtres qui semblent s'être ajoutées au fil du temps sans logique sur les façades, le bâtiment que l'on nomme encore « hôpital médiéval » est chargé d'histoire(s). Menacé à plusieurs reprises de démolition **il se dresse aujourd'hui encore face à l'hôtel de ville**. Une partie restaurée appartient à un propriétaire privé (maison d'habitation). L'autre partie a été acquise, à la demande de la ville, par l'Etablissement Public Fonciers Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)… Il s'agit d'un stockage foncier en attendant la constitution d'un projet.

Nobl'habitat

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain.

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, baptisée Nobl'habitat, a été lancée en novembre 2019 par la Communauté de Communes de Noblat et l'Etat (l'ANAH Agence Nationale d'Amélioration de Habitat) et leurs partenaires financiers (l'Etat, l'ANAH, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département Haute-Vienne, les Communes de Sauviat-sur-Vige, Saint-Paul et Saint-Léonard de Noblat, Action Logement, la Banque des Territoires, Procivis Nouvelle-Aquitaine, la Fondation Abbé Pierre).

La Communauté de Communes de Noblat s'est dotée, pour une durée de 5 ans d'un outil permettant **d'améliorer les conditions de logement de ses habitants sur l'ensemble du territoire intercommunal** (aides à destination des propriétaires occupants sous conditions de ressources). Le programme vise à l'attractivité du territoire et prévoit une action renforcée pour les centre-bourg, Sauviat-sur-Vige, Saint-Paul et Saint-Léonard de Noblat en apportant des aides aux propriétaires bailleurs (sans conditions de ressources).

La Communauté de communes a confié l'animation de ce programme à **SOLIHA Limousin** qui accompagne gratuitement* les propriétaires dans la définition de leur projet, l'optimisation du plan de financement par les aides mobilisables.

*financé par l'ANAH et la Communauté de Communes de Noblat

L'opération concerne **les travaux de rénovation énergétique** (isolation, chauffage, menuiseries...), **les travaux d'adaptation** permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et les **travaux de réhabilitation** globale des logements dégradés sur l'ensemble du territoire communautaire, ainsi que la r**éhabilitation de logements à destination locative** et le **ravalement des façades** sur les centres-bourgs de Saint-Léonard de Noblat, Saint-Paul et Sauviat sur Vige.

Nobl'habitat c'est notamment, 3 millions d'euros d'aides de l'État prévues pour l'opération et 55% des propriétaires du territoire éligibles aux aides financières.

Les points forts de l'OPAH - RU :

-► une pédagogie de l'opérateur qui permet l'appropriation et la clarté de la démarche,
- ► l'écoute et la confiance mises en valeur dans la réussite des projets,
- ► réactivité et souplesse des moyens de contact : une disponibilité soulignée.

" *Les explications de la démarche étaient très claires (...) franchement, on ne pensait pas être remboursés aussi rapidement.* " (M. P., 80 ans).

" *Ça s'est très bien passé, c'est SOLIHA qui a tout fait.*" (M. N., 85 ans).

" *Je voulais le consulter avant de signer quoique ce soit, à chaque fois, il était réactif et disponible.* " (Mme F., 68 ans).

PLUS D'INFORMATIONS :

Contactez l'opérateur SOLIHA Limousin au 05 55 10 70 17. Contactez la Communauté de communes de Noblat au 05 87 22 99 00 ou votre mairie.
Soliha organise des permanences dans vos mairies :
- À Saint-Léonard de Noblat les premiers mardis de chaque mois de 9h à 12h.
- À Saint-Paul et Sauviat-sur-Vige, en alternance le 3e mercredi de chaque mois de 14h à 16h.

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT LIMOUSIN

Communauté de Communes de NOBLAT

La dictée du Tour !

Le 9 juillet 2023, Saint-Léonard de Noblat accueillera le Tour de France, pour le départ de l'étape 9. Avant le début de cet événement sportif international, diverses animations pédagogiques sont proposées par la société organisatrice du Tour. Ces activités ont débuté avec « La Dictée du Tour » qui a eu lieu à Saint-Léonard de Noblat le 27 mars.

Ce sont **les élèves des classes de CM1/CM2 de l'école Gay Lussac**, suivis respectivement par Mme Desroches et M. Caujolle **qui ont participé à la dictée du Tour**. Elle a eu lieu le lundi 27 mars, à 14h00, à la salle polyvalente du Collège Bernard Palissy, sur le temps scolaire.

Ce sont **deux cyclistes professionnels limousins qui ont dicté le texte aux enfants : Mme Olivia ONESTI et M. David MENUT**. À la suite de l'exercice, un temps d'échange était prévu avec les enfants et les sportifs. Les enfants, très curieux, ont pu poser de nombreuses questions aux deux cyclistes sur leur passion et les aspects techniques de leur profession.

À la fin de l'échange, les enfants ont demandé une dédicace aux deux sportifs sur leurs trousses spéciales Tour du France qu'ils ont reçues en cadeau pour leur participation.

Les huit lauréats de la dictée seront invités à venir sur le Tour de France accompagnés d'un parent, le jour de son passage à Saint-Léonard (visite des coulisses, rencontres avec l'organisation du tour, accès tribune, présentation sur le podium ...).

Les enfants inscrits à la garderie périscolaire ont préparé plusieurs supports en lien avec le tour de France (affiches, cyclistes en papier, ...).
Les réalisations sont actuellement exposées au restaurant scolaire.

Lauréats de la dictée du Tour :
Adrien NICOT, Valentin FAURE, Thomas FLEURAT, Alice MAZE, Tyfenn LE CLANCHE, Donnovan MONNIER, Alice DUGELAY, Léo MORIN.

Les animatrices périscolaires sont des agents municipaux qui suivent des formations en rapport avec le développement, l'accueil et la prise en charge de l'enfant. Elles sont soit titulaires du BAFA, du CAP AEPE (accompagnement éducatif à la petite enfance), en cours de formation ou ont validé plusieurs années d'expérience sur le poste d'animateur. Depuis 2 ans elles bénéficient de l'accompagnement d'une psychologue sur l'analyse de leur pratique et des réunions de service sont organisées toutes les 2 semaines afin de faire le point sur les besoins des enfants, les projets en cours et les besoins.
Mme SANTANA, la responsable du service est en lien quotidien avec les équipes enseignantes, est une interlocutrice privilégiée des enfants. Elle déjeune tous les

jours au restaurant scolaire sur l'un ou l'autre des services. Elle assiste au conseil des délégués, au conseil d'école, aux équipes de suivi de scolarité. C'est l'interlocutrice des enseignants, des familles mais aussi de l'éducation nationale et de tous les partenaires en liant avec les écoles et même la cité scolaire. Elle travaille en collaboration avec l'adjointe au maire charge des Affaires scolaires.

Les brèves

• Dans le cadre d'un partenariat avec le Moulin du Got (recyclage des épluchures de légumes du restaurant scolaire), des ateliers de fabrication de papier sont mis en place.

• Pendant l'interclasse les enfants bénéficient d'ateliers divers : skate, jeux collectifs, couture, chant, activités manuelles, découverte du monde. Pour ce dernier, n'oubliez pas d'envoyer aux enfants vos cartes postales à Service Périscolaire, Mairie de St-Léonard, Place du 14 juillet, 87400 St-Léonard de Noblat, et ce, tout au long de l'année.

• De leur côté le groupe "maternelle" a travaillé sur le thème de Pâques, de jolies poules avec leurs œufs ont été réalisées et accrochées dans la salle des petits à la Forestière.

Référente Affaires Scolaires et Jeunesse

Maryline Chatelon,
adjointe au Maire

Les inscriptions pour les nouveaux élèves pour la rentrée de septembre 2023 ont commencé le 27 février. Les familles concernées doivent prendre rdv avec Marie-Charlotte Santana au 06-78-17-97-53 ou par mail periscolaire@ville-saint-leonard.fr. Pour les enfants déjà scolarisés dans nos écoles, la fiche d'inscription leur sera transmise fin mai/début juin par le biais des cartables. Elle sera à retourner au service directement pour le 30 juin 2023 impérativement.

La semaine du 31 juillet au 05 août, la commune accueillera un festival pop'up, en partenariat avec la compagnie Furiosa. Des ateliers seront proposés aux enfants et leurs familles à l'Escalier, et à l'accueil de loisirs. Trois spectacles auront également lieu durant cette semaine. Un programme détaillé du festival sera transmis aux familles en amont.

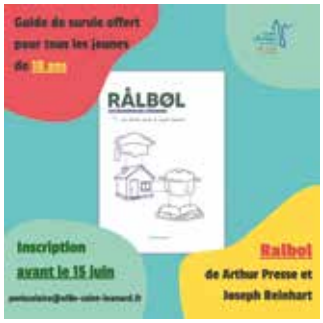

La municipalité de Saint Léonard offre à tous les jeunes de 18 ans poursuivant des études, le guide de survie de l'étudiant "Ralbol" de Arthur Presse et Joseph Reinhart. Celui-ci est à retirer à la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un certificat de scolarité après inscription à periscolaire@ville-saint-leonard.fr avant le 15 juin 2023.

L'association Pass'Jeunes recherche des bénévoles.
Si vous êtes interessé(s), vous pouvez contacter Antoine Moreau par mail à association@passjeunes.org ou par téléphone au 06.10.21.25.65.

L'école élémentaire de Saint-Léonard-de-Noblat recherche un volontaire pour effectuer une mission de service civique au cours de l'année scolaire 2023-2024 d'une durée de 6 à 10 mois. Il faut avoir entre 18 et 25 ans.
Les rôles principaux seront de :
► Contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap,
► Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école.
Cette mission donne droit à une indemnité de 489,59 € et une prestation de 111,05 €.
Pour tout renseignements appeler le 05 55 56 04 76 ou le 06 01 29 85 49.

Accompagnateur de vie sociale

Ce « service de confort » mis à disposition de la population par le CCAS de la Mairie de Saint-Léonard-de-Noblat est porté par un seul agent.

Les missions de Benjamin Fort accompagnateur de vie sociale sont :
► L'aide et transports aux différents rdv médicaux,
► L'aide aux courses,
► La co -animation des ateliers seniors.

Nous avons constaté que lorsque Benjamin, pour diverses raisons, ne peut répondre aux demandes il en résulte une perturbation dans l'organisation des rendez-vous. Aussi nous demandons aux utilisateurs de ce service de bien vouloir programmer et prioriser leurs rendez-vous dans le but de répondre et maintenir la qualité de ce service gratuit.

Vous pouvez le joindre sur son téléphone au 06.42.39.51.30.et organiser avec lui vos besoins, il reste à votre écoute et mettra tout en œuvre afin de faciliter votre quotidien.

Repas des aînés

Le 18 décembre 2022, le repas des aînés a de nouveau pu avoir lieu à la salle des fêtes Maurice Bastin.
Ce fut un plaisir pour de nombreux aînés de la commune de se retrouver autour d'un repas festif préparé par le traiteur « Les Petits Gourmands » et de danser au son de la musique de l'orchestre de Nicole BERGÈS.
Ce moment de convivialité a été offert par le CCAS de la ville de Saint-Léonard-de-Noblat et a réuni 119 personnes.
Cette année les seniors de 73 ans et plus soit 786 personnes ont pu choisir entre différentes options :
► le repas qui a attiré 103 personnes,
► le colis a été choisi par 250 personnes. 121 d'entre elles ont pu venir le retirer à la permanence tenue par les élus,
► ou le colis a été porté à domicile par Jacques VERGNE Conseiller Municipal Délégué ce qui a permis de rompre l'isolement de certains et de bénéficier d'un échange convivial,
► le bon d'achat de 20 euros à utiliser chez les commerçants de la ville a séduit 347 personnes.
Le CCAS souhaite continuer son engagement et permettre à chacun de ne pas se sentir oublié au moment des fêtes.

Séance de cinéma

Une séance de cinéma et un goûter festif ont été offerts à chaque élève de la maternelle à la terminale.

Cette action menée par le CCAS en partenariat avec le cinéma REX a réuni les élèves en fonction de leur âge, autour de films récemment sortis au moment des fêtes :
► les élèves de maternelle ont ainsi pu regarder *Yuku et la Fleur de l'Himalaya*,
► les élèves de primaire *Le petit Nicolas, qu'est-ce qu'on attend pour être heureux*,
► les élèves du secondaire : *Black Panther, Wakanda forever.*

Des séances appréciées par les enfants et les parents.

Référents Vie Sociale

Marie-Josèphe Péry,
Adjointe au Maire

Jacques Vergne,
Conseiller Délégué

Consommer localement ; nous avons tous un rôle à jouer ! C'est ici et maintenant à Saint-Léonard de Noblat

Le commerce de proximité permet de créer ces liens indispensables à la vie sociale et joue, à ce titre, un rôle majeur dans nos vies personnelles. Les magasins sont primordiaux pour le dynamisme et l'attractivité du cœur de Saint-Léonard-de-Noblat.

Le commerce de proximité, vecteur de développement territorial :
Les Miaulétous sont très attachés à la présence de commerces de proximité et aux offres de circuits courts comme vecteur de développement de leur ville. Si cet engagement existe en théorie, il est aussi nécessaire qu'il se concrétise dans la réalité par une fréquentation accrue des commerces à Saint-Léonard de Noblat. Alors n'attendons plus, faisons nos courses dans les commerces locaux, sur le marché hebdomadaire du samedi matin et à la foire mensuelle qui a lieu tous les premiers lundis de chaque mois. Vos commerçants sont nombreux à vous proposer leurs produits et leurs services à Saint Léonard de Noblat. Il est temps de franchir le pas, non pas virtuellement, mais bien concrètement en favorisant la fréquentation des commerces locaux. Ils sont plus d'une centaine à Saint-Léonard de Noblat et tous sont prêts à vous accueillir chaleureusement tout au long de l'année.

Puisque soutenir le commerce local, c'est bien soutenir la vitalité de la ville, par et pour l'emploi, grâce à cette mécanique économique bien connue, qui veut que l'activité appelle l'activité. L'échange mercantile n'est pas que pécuniaire, il est porteur du bien vivre-ensemble.
Nous assistons à une recomposition du paysage commercial depuis quelques années. Il y a un avant et un après Covid mais il est évident que les commerces et les commerçants sont bien au service de la vitalité des territoires.

Le marché du samedi matin recrute

Sédentaires ou itinérants, tous les commerces de proximité sont essentiels à la vie des miaulétous et à l'animation du centre-ville de Saint-Léonard de Noblat. Afin d'étoffer l'offre commerciale du marché hebdomadaire du samedi matin, **la municipalité de Saint-Léonard-de-Noblat recrute de nouveaux exposants pour densifier et diversifier l'offre déjà existante notamment en matière de produits artisanaux, d'alimentation et de petite restauration**.

Les emplacements se situent en extérieur et disposent d'une alimentation électrique sur demande. **Les stands proposés varient d'1 à 6 mètres linéaires** (voire plus si besoin). Souhaitant s'adapter au mieux aux besoins de chaque exposant, **la commune propose des emplacements à l'année, au semestre, au trimestre ou à la venue**.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter la manager de commerce de la ville de Saint-Léonard de Noblat au 06 17 20 69 69.
Pour déposer une candidature les exposants intéressés peuvent contacter les services techniques par email : technique@ville-saint-leonard.fr ou par téléphone : 05 55 56 10 90.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les Ateliers du Bonheur
ateliers créatifs et artistiques
pour petits et grands.
Tél : 06.66.63.97.06.
contact@lesateliersdubonheur.fr

Chambres d'hôtes la Babinerie
3, Babinerie
Tél : 06.72.46.10.51.

Latitude web
Création, optimisation et refonte
de sites internet.
Audit, conseil et formation.
Tél : 06.29.80.81.58.

Héloïse Bonin
Artiste plasticienne
9, avenue du Champ de Mars
Espace de travail ouvert depuis avril.
helo.bonin@yahoo.fr

My Mode
Vêtements, accessoires enfants / adultes
Ouvert depuis février.
3, place Noblat.
Tél : 07.50.03.26.16.

Uni'verre et Cie
Boutique artisanale : les vitraux de
l'atelier de Nounou et une sélec-
tion d'artisans créateurs.
Nouvelle adresse :
2, rue de la Fraternité

Le Coven Coffee Shop
Boissons chaudes, glaces, crêpes, gaufres,
buble tea...
Ouvert depuis mai
7, rue de la Fraternité
05.19.56.97.97

Détours d'Antan
Boutique de décoration vintage et brocante
4, rue de la Fraternité
Tél : 06.18.54.54.29.

Côté Fils
Boutique de couture / repassage
Place de la République
Tél : 09.66.94.19.25.

Mat'dépan
Création d'un dépannage véhicules à domicile et/ou sur place 24h/24h, 7j/7j, sur Saint-Léonard-de-Noblat et ses alentours.
06.27.11.32.06

U Express
Moyenne surface
Boulevard Adrien Pressemane
05.55.02.04.13

Référents Commerces / Attractivité

Monique Blondel Breuil,
adjointe au Maire

Gaston Albrecht,
adjoint au Maire

Alain Gabeau,
Conseiller Délégué

Le 7 avril dernier, le Challenge Raymond Poulidor organisé avec le ROCC Amateurs a officiellement été lancé à Saint-Léonard-de-Noblat. Ce challenge prend en compte les résultats Hommes et Femmes du cyclisme amateur sur route 2023.

Le vendredi 2 Juin 2023 à eu lieu le quatrième Grand Prix de La ville de Saint-Léonard-de-Noblat. 112 triplettes était venue, certains de l'Indre et Loire en débattre sur le magnifique site du boulodrome de Beaufort.
Le concours principal fut remporté par une équipe d'Isle, et s'est vue remettre les coupes en Porcelaine Carpenet, ainsi qu'un superbe trophée à remettre en jeux, par Mme Estelle Delmond, adjointe aux sports et M. René Premaud, président du club.
Le concours B fut remporté par notre triplette locale, Fabrice Pleynard, Bernard Prémaud et Albert Guitard. Toutes nos félicitations à nos joueurs ainsi qu'a nos bénévoles. 250 repas préparés par Philippe Rebeyrat ont été servis le midi.

Référente Vie Associative

Estelle Delmond,
adjointe au Maire

Saint-Léonard-de-Noblat, 100ème ville labellisée

Vendredi 7 avril 2023, la ville de Saint-Léonard-de-Noblat a **reçu officiellement le label «Ville et Métiers d'Art »**, remis par M. Poissonnier, délégué général, accompagné de M. Coindeau, délégué régional de l'association. La cérémonie s'est déroulée au Moulin du Got en présence de plus de 80 personnes.

Dans un écrin de nature, Saint-Léonard de Noblat possède un cadre architectural bâti exceptionnel. La Collégiale romane (composante du bien 868 « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ») est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et le cœur historique de la cité des Miaulétous (gentilé) dévoile un bâti préservé : unique « Site patrimonial remarquable » en Limousin. À ce patrimoine matériel se conjugue naturellement des savoir-faire précieux. L'agriculture, singulièrement l'élevage bovin, joue un rôle important. La tradition porcelainière (entreprises Coquet-Jaune de chrome et Carpenet) est toujours fortement présente ainsi que le travail du cuir (Tannerie Bastin – chaussures Weston). Les trois entreprises sont d'ailleurs classées « Entreprises du Patrimoine Vivant ». Le dynamique « moulin du Got » permet d'animer la filière papier et l'imprimerie. À ces locomotives s'ajoutent de nombreux artisans d'art. C'est dans le but de valoriser ce patrimoine et ces savoir-faire (économie non-délocalisable) que les élus ont décidé de porter une candidature locale au label « Villes et métiers d'arts ». Après un travail important, la candidature de la ville a été retenue. Si l'annonce de l'obtention du label était tombée fin 2022, la remise officielle s'est déroulée le vendredi 7 avril.

La journée a débuté par la visite de deux ateliers de production afin de comprendre et mesurer in situ la réalité des artisans des métiers d'art dans leur quotidien. La tannerie Bastin et les porcelaines Carpenet ont présenté les différents savoir-faire aux membres de l'association Ville et Métiers d'Art, accompagnés de M. Darbon, Maire de Saint-Léonard-de-Noblat et d'élus et techniciens de la collectivité. Le groupe a continué sa visite vers le centre-historique et sa collégiale pour arriver à la salle des fêtes où une exposition était organisée pour présenter les artisans du territoire et leurs savoir-faire. Ils sont émailleurs, sculpteurs sur bois, vitraillistes, fabricant de papier à la main, ébénistes, céramistes, dentellières, sellier maroquinier, fabricant d'objets en carton ondulé, peintre en décor, joailler, porcelainier…

L'après-midi s'est poursuivi par la visite du Moulin du Got et de sa splendide exposition « Le Papier c'est Chic » (quand le papier se fait vêtement), suivi de la remise officielle du label. **Le label « Ville et Métiers d'Art », support d'une politique de communication et d'échange d'expériences entre les villes détentrices et regroupées au sein de l'association permet à Saint-Léonard-de-Noblat d'asseoir sa légitimité**. En effet de nombreuses actions sont déjà engagées par la municipalité pour promouvoir les professionnels des métiers d'art, notamment par la mise à disposition gratuite d'une grande boutique pour les artisans d'art du territoire (durant l'été et à Noël). **La municipalité coordonne également l'organisation d'événements annuels tels que les Léon'Arts qui se dérouleront le 14 juillet. De plus, les artisans d'art souhaitant s'installer dans le centre historique peuvent bénéficier du dispositif d'aide au loyer**.

Consciente de cette richesse et de l'atout majeur qu'elle confère à la renommée du territoire par sa qualité et son rayonnement, **la ville de Saint-Léonard-de-Noblat souhaite apporter son soutien à ces artisans d'art**. **Incarnant à la fois le savoir-faire d'exception et la tradition, source d'innovation permanente, les métiers d'art rassemblent toutes les activités consacrées au mieux vivre de l'homme et à la qualité de son environnement**.

Appartenant au réseau « Sites et cités remarquables de France », Saint-Léonard-de-Noblat est déjà labellisée « Pays d'art et d'histoire » (avec le PETR « Monts et Barrages ») et « 100 Plus Beaux Détours de France », elle complète sa collection avec ce nouveau titre « Ville et Métiers d'Art ». **Ville agréable à vivre, elle travaille aussi à devenir un lieu de visite incontournable, ainsi, un important travail de structuration est mené (élus et techniciens) afin d'inscrire une destination autour des savoir-faire en partenariat avec Aubusson (tapisserie), Saint-Junien (cuir) et Limoges (porcelaine)**.

VILLE ET MÉTIERS D'ART

Le Papier

Le Moulin du Got

Exposition 2023
Du 1er avril au 23 décembre

« Le papier c'est chic » *robes, vêtements et accessoires en papier*

À l'occasion des 20 ans de l'ouverture au public du Moulin du Got, une exposition grandiose, surprenante, élégante et hors du commun à découvrir absolument !

« *Le papier c'est chic* » présente plus d'une vingtaine de robes riches et précieuses, des costumes, coiffes, bijoux et accessoires en papier et carton. L'illusion est portée à la perfection et le résultat est déconcertant, pourtant tout est en papier !
Cette exposition atypique, créée par le Moulin du Got, réunira des artistes sur un thème unique : La mode en papier. Dans une scénographie conçue sur mesure, c'est un voyage à travers les époques et les modes, la créativité et l'imagination : une véritable rêverie de papier.

Grâce à un partenariat avec le Musée René Baubérot de Chateauponsac, des objets anciens tels que des chapeaux haut-de-forme ou sac à main imitation crocodile, en carton, montreront que l'usage du papier et du carton dans la confection a été très répandu par le passé.

Autour de l'exposition, des ateliers et stages et un vaste programme d'animations a été conçu pour tous les publics.

Dates et horaires : Du 1er avril au 9 juillet et du 21 août au 23 décembre :
du mardi au vendredi 10h- 12h / 14h - 17h30 – samedi 14h-17h30.
Du 10 juillet au 20 août : 7/7 jours 14h-18h et du mardi au vendredi 10h-12h.
Tarif : 4 €

Invitation spéciale pour les journalistes : Visite privée de l'exposition en compagnie des artistes présents à l'occasion du vernissage vendredi 31 mars à 17h.

Avec la créatrice luxembourgeoise qui vit actuellement en Allemagne Noémie Reichert, mais aussi Inge Zorn Gauthier, costumière allemande vivant en France et l'artisan d'art Marie-Pierre Dupérier.

Contact
Marie-Claire CLUZEL
Moulin du Got
direction@moulindugot.fr
05 55 57 18 74 / 06 03 89 49 25

Cinéma : bilan du Festival Horizon Vert

La troisième édition du festival de cinéma horizon vert s'est déroulée du 19 au 25 avril dernier dans 6 salles de Haute-Vienne (les 4 salles de l'association réseau cinémas 87 : St Junien, St Yrieix la Perche, Eymoutiers et St Léonard) et pour la première fois Bellac et Châteauneuf.

Avec **50 séances programmées sur une semaine dans l'ensemble des salles, le festival a attiré 1600 spectateurs**.
Au Rex, le festival a attiré 258 spectateurs en 9 séances, un bilan meilleur bilan que l'an dernier (20 spectateurs en moyenne en 2022). Les deux séances qui ont le mieux fonctionné étaient la séance d'ouverture lors de laquelle Nicolas Fay est venu présenter son documentaire « Les Authentiques », et la séance de clôture, où l'auteur Alain Damasio est venu parler de son coup de cœur pour le film « Soleil vert » qui est sorti il y a 50 ans.

Pour en savoir + : festivalhorizonvert.fr

Référent Culture

Alexandre Mazin,
Adjoint au Maire

Bibliothèque : actualités

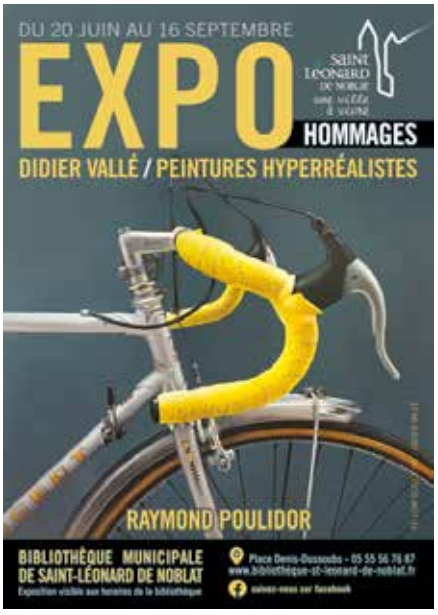

La Bibliothèque Georges-Emmanuel Clancier s'associe à la grande fête du « Tour de France ».
Nous proposerons, avec l'appui des Archives Départementales de la Haute-Vienne, une exposition hommage à M. Raymond Poulidor et M. Didier Vallet de 20 juin au 16 septembre 2023. Celle-ci sera visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque et exceptionnellement **le dimanche 9 juillet**.

M. Didier Vallet, peintre hyperréaliste, nous a malheureusement quitté il y a quelques semaines. Il était ravi de prendre part à cet évènement auprès de nous.
En accord avec sa famille, nous serons heureux de vous faire découvrir son art et son talent.

Plusieurs animations sont aussi prévues autour de la « petite reine » :

- Pour les tout petits (9 mois - 4ans), **une heure du conte spéciale le samedi 08 juillet à 11h00** à la bibliothèque et pour les plus grands une autre heure du conte **pour les plus de 4 ans le mercredi 12 juillet en bord de vienne**.
- Les **mardi 11 et jeudi 13 nous accueillerons l'association OFILDEMO pour deux ateliers d'art postal**. Mardi pour les enfants de plus de 8 ans et jeudi, pour les adultes.
- **Mercredi 12 juillet à 19h00**, à la suite de l'heure du conte, **Camille Voyenne du collectif « Champs libre »** vous proposera une lecture théâtralisée de « L'homme qui plantait ses arbres » de Jean Giono sur les bords de vienne.

Toutes ces animations vous sont proposées gratuitement sur inscription préalable.

Du mercredi 19 au samedi 22 juillet le personnel de la bibliothèque vous proposera une braderie. Vous pourrez acquérir des livres et des revues adultes et enfants. Nous en profitons pour vous rappeler que si vous voulez faire des dons à la bibliothèque (livres, CD, DVD) il vous suffit de nous contacter. Nous acceptons les documents tant qu'ils ne sont pas trop anciens et en très bon état.

Attention, à partir du mardi 06 juin, et jusqu'au samedi 30 septembre 2023, nous passons en horaires d'été : ouvertures du mardi au samedi de 09h00 à 12h30 et les mercredi et vendredi de 16h00 à 18h30.
Nous fermerons exceptionnellement le samedi 15 juillet 2023.

Le camping de Beaufort

Le 7 avril dernier, le Camping de Beaufort a réouvert ses portes.
Ouverture 2023 du camping
Ouverture des emplacements locatifs dès le 7 avril et jusqu'au 5 novembre.
Ouverture des emplacements nus du 28 avril jusqu'au 29 septembre.

Ludovic Salembier, Régisseur principal du camping, a été rejoint cette année par Pablo Jannel depuis le début avril.
L'équipe sera renforcé par Marion Othelet à partir de la mi-juin, période à partir de laquelle la fréquentation devient plus importante.

Le classement 3 étoiles du camping a été renouvellé suite à un audit daté du 31 mai dernier.
L'équipe municipale continue de travailler à l'amélioration du dynamisme du camping.
Les 2 axes principaux sont toujours suivants :
- **La satisfaction des vacanciers** (afin de fidéliser nos clients, en attirer des nouveaux, allonger la durée des séjours).
- **L'amélioration des résultats financiers.**
L'année dernière, nous vous avions annoncé un travail particulier concernant :
► La diversification de l'offre pour attirer de nouveaux clients et en particulier l'installation d'hébergements insolites.
► Les services techniques de la commune ont ainsi mis en place **deux roulottes** pouvant accueillir de 2 à 4 personnes.

Pour leur première saison d'existence elles ont fait le plaisir des vacanciers en accueillant 106 nuitées. Nous comptons sur elles pour attirer de **« nouveaux vacanciers »** sur notre territoire ce qui est un point important pour l'activité touristique (découverte de notre patrimoine) et commerciale de notre ville.
En 2023, il est prévu de renforcer la communication et les actions de promotion de ces 2 nouveaux hébergements qui viennent compléter l'offre du camping qui était de **10 Mobils Homes** (de 4 personnes à 6 personnes), **2 hébergements atypiques Huttes** (de 4 personnes) et de **64 emplacements nus**.

Le camping en chiffres

Les deux sources de recettes du camping sont la location (emplacements nus et locatifs) et la vente de produits annexes (épiceries, souvenirs, snacks).

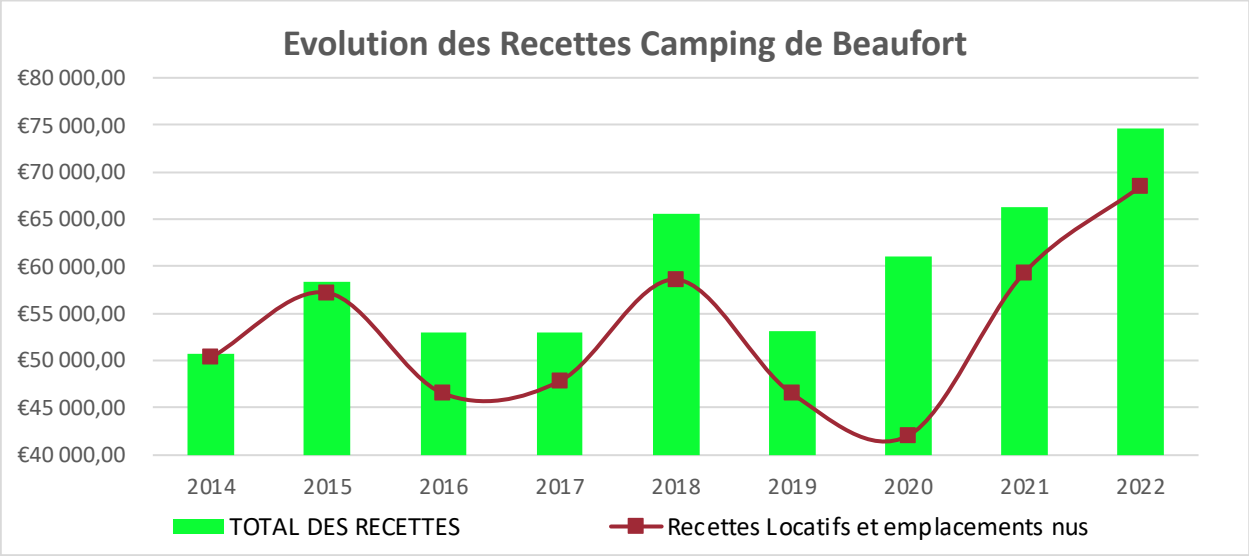

En 2023, les recettes des hébergements locatifs du camping ont progressées de plus de 9300€ par rapport à 2022. L'augmentation de la fréquentation, dûes aux actions de promotions du camping ainsi qu'à l'arrivée des roulottes, a un impact direct sur la progression des recettes.

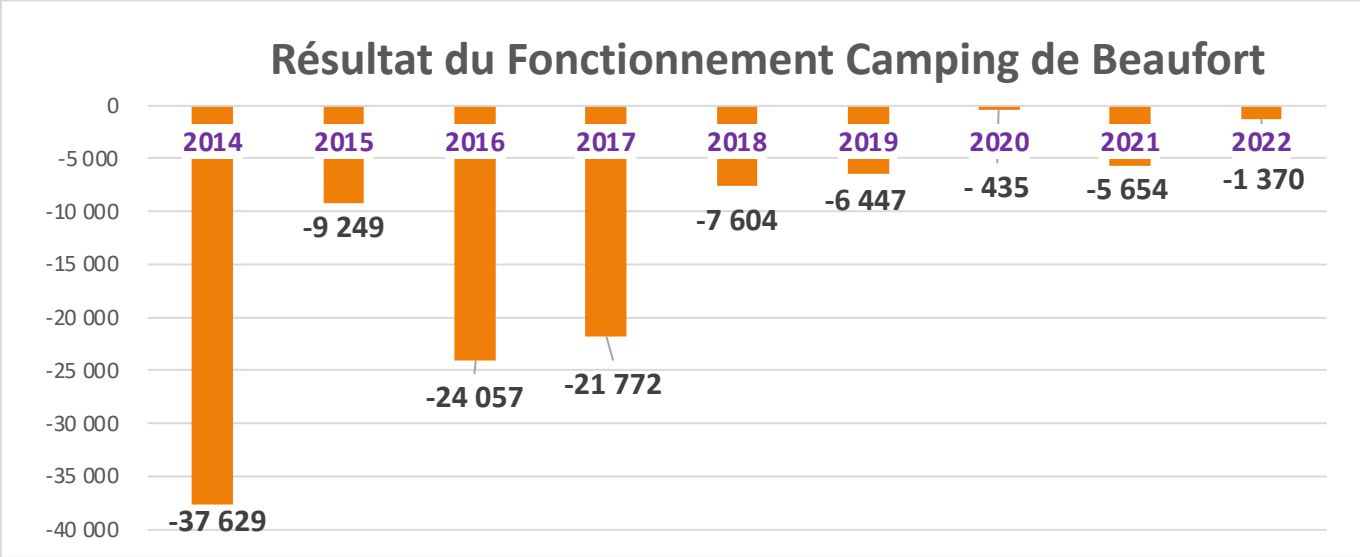

Le résultat du fonctionnement du camping reste malgré tout négatif mais se stabilise près de l'équilibre depuis plusieurs années. Le travail réalisé afin de réorganiser le fonctionnement du camping et d'améliorer sa promotion, sa visibilité sur le territoire a donc porté ses fruits.
Ces résultats ont permis de continuer l'investissement lié à la remise en état des structures existantes et également de réinvestir dans de nouveaux hébergements.

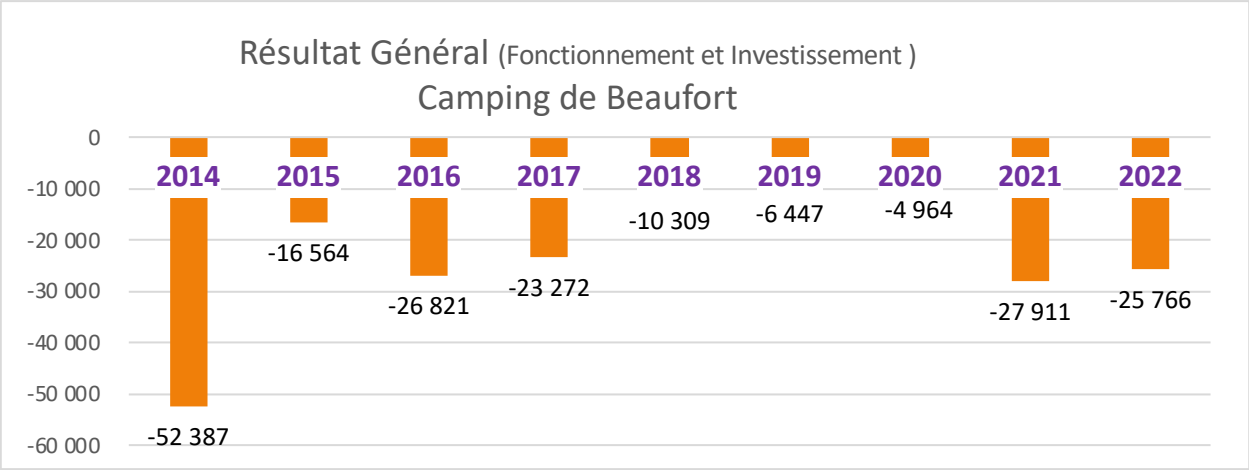

Le résultat général du camping prend en compte les dépenses d'investissements liées à la remise en état des structures existantes (changement des terrasses et des salles de bains de certains mobil-homes) et également les dépenses inhérentes à la mise en place et à l'achat des roulottes. Ces dernières s'élèvent après déduction des subventions à 68 348€ 5 avec un amortissement sur 5 ans).

En savoir plus : www.campingdebeaufort.fr

Info : les concours de pétanque estivaux au camping auront lieu les 21 juillet et 11 août.

Référente Camping

Estelle Delmond,
adjointe au Maire

VOEUX 100% LOCAUX

Un cycle de fabrication miaulétous

Cette année, les cartes de voeux ont été réalisées par le Moulin du Got (création et impression). Le papier choisi a été fabriqué à partir de déchets provenant des légumes cuisinés à la cantine scolaire. Nous remercions tous les acteurs ayant contribué au façonnage de ces visuels.
La Municipalité profite de cette brève pour remercier toutes les personnes présentes aux voeux à la population le 27 janvier dernier.

EUROPE

Bâtir l'Europe avec les élus locaux

La commission européenne et le comité des régions ont lancé à l'été 2021 l'initiative « bâtir l'Europe avec les élus locaux ».
C'est Christian Gsodam, directeur de cabinet du secrétaire général du comité des régions, originaire de la commune de Bad Sankt Leonhard Im Lavanttal (Autriche, littéralement Saint-Léonard les bains dans le Lavanttal), qui a évoqué ce dispositif aux élus depuis sa visite, il y a un an.

Cette initiative permet de faire mieux comprendre l'Union Européenne et son fonctionnement via les élus locaux. Un bulletin d'information, un forum d'échange de bonnes pratiques entres représentants désignés par les communes sont quelques exemples concrets.
Avec environ 600 membres à ce jour, dont seulement 23 en France, Saint-Léonard de Noblat est la deuxième commune de Nouvelle-Aquitaine et la première du Limousin à devenir partenaire de ce dispositif. Le conseil municipal a désigné Alexandre Mazin pour représenter la commune dans ce cadre.
Pour en savoir + : building-europe-with-local-councillors.europa.eu

Par ailleurs, à l'heure où l'Assemblée Nationale vient de voter l'installation du drapeau européen sur le fronton des mairies des communes de plus de 1500 habitants, S**aint-Léonard-de-Noblat va plus loin et affiche notre appartenance à cet espace commun de paix et de liberté** en décorant depuis début mai son pont neuf sur la Vienne aux couleurs de l'Union Européenne et de ses 27 pays membres.

ÉTAT-CIVIL

L'article 9 du Code Civil prévoit que « chacun a droit à sa vie privée ». Il règlemente la publication des actes d'état-civil (naissance, mariage, décès). Seuls les actes de décès sont consultables par tous et peuvent être portés à la connaissance de chacun. Les actes de naissances et de mariages nécessitent l'accord des parents et des futurs époux. Pour cela, une autorisation de publication est disponible en mairie auprès du service état-civil.

NAISSANCES

Du 02 décembre 2022 au 22 avril 2023, 15 naissances hors commune / 2 naissances commune et 7 autorisations de publication

Décembre 2022
Le 02 : Eloïse DAVOUST JALOUNEIX
Le 24 : Auguste RELIAT POLLA

Janvier 2023
Le 15 : Lou RAINAUD

Mars 2023
Le 04 : Youssouf CAMARA
Le 24 : Sacha BOUTANT

Avril 2023
Le 20 : Maël CHEVASSUS
Le 22 : Louise RÉMONT

MARIAGES

Aucun mariage entre le 02 décembre 2022 et le 1er mai 2023.

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2022

Le 8 : Jean LEPETIT (72 ans)
Le 9 : Georgette LIARD veuve PARIS (91 ans)
Le 11 : Jean BERNARD (89 ans)
Le 20 : Gilbert MALINVAUD (97 ans)
Le 27 : Albert TROUSSET (96 ans)

JANVIER 2023

Le 04 : Éric de FAUTEREAU-VASSEL (69 ans)
Le 05 : Marie DEGOIT veuve COUSSIÈRE (76 ans)
Le 15 : Jacques LAMY de la CHAPELLE (99 ans)
Le 20 : René FREISSEIX (91 ans)
Le 20 : Maurice CLUZELAUD (97 ans)
Le 25 : Lucie MERLE veuve ROUDIER (91 ans)

FÉVRIER 2023

Le 10 : Dominique LAFARGE (81 ans)
Le 22 : Jean Paul DÉTROYAT (75 ans)

MARS 2023

Le 05 : Yvette RIGOUT veuve DEVEAU (78 ans)
Le 07 : Dominique FAURE épouse CASANA (64 ans)
Le 11 : Josette DANEL veuve CAVORY (72 ans)
Le 22 : Michèle LENOIR épouse DEYSSON (80 ans)
Le 30 : Marie RÉ épouse DONARIER (84 ans)

AVRIL 2023

Le 10 : Catherine VACQUIER épouse PLAINEMAISON (68 ans)
Le 16 : Serge FAURE (85 ans)
Le 16 : Jean VINCENT (67 ans)

ESPACE AQUA' NOBLAT

LE RENDEZ-VOUS DE TOUTE LA FAMILLE

8, AVENUE LÉON BLUM
87400 SAINT-LÉONARD DE NOBLAT

HORAIRES ET ANIMATIONS SUR

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Ville départ du

TOUR DE FRANCE 2023

Rendez-vous le

9 JUILLET

Animations, restauration, buvette et écrans sur place

Venez rendre

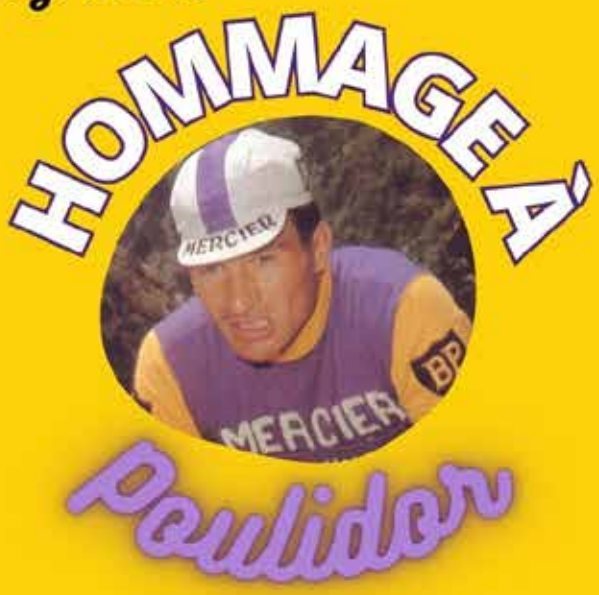

Scannez le QR code pour accéder à toutes les informations du Tour de France à Saint-Léonard-de-Noblat

Saint-Léonard-de-Noblat ♡ le Tour !

NB : Ne pas jeter sur la voie publique